

## Un tribut

M. BORDEN S'ATTACHE AU COEUR DE NOTRE AUTONOMIE

Par le projet de contribution du gouvernement, notre autonomie vient de recevoir une blessure grave.

Ce que M. Borden a proposé, jeudi, au parlement c'est purement et simplement une contribution directe en argent du Canada au budget de la marine anglaise. Nous répétons ici le texte même de l'article unique de cette proposition : " Sur et à même les fonds du revenu consolidé du Canada, il peut être payé et appliqué une somme n'excédant pas trente-cinq millions de dollars dans le but d'accroître immédiatement les forces navales de l'empire."

Le reste du bill, stipulant l'emploi de cette somme, n'est qu'une indication surrogatoire, qui se termine en termes si vagues qu'elle donne pour ainsi dire un blanc-seing au gouvernement, pour les arrangements à conclure avec les autorités impériales :

" La dite somme doit être payée, employée et appliquée et les navires doivent être construits et placés à la disposition de Sa Majesté, SUBORDONNEMENT AUX TERMES, CONDITIONS ET ARRANGEMENTS QUI PEUVENT ETRE CONVENUS ENTRE LE GOUVERNEUR EN CONSEIL ET LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTE."

Ainsi voilà toute la proposition de M. Borden: Nous allons payer TRENTE-CINQ MILLIONS de nos revenus à l'amirauté anglaise pour la construction de trois cuirassés modernes, aux conditions qu'il plaira à M. Borden d'établir avec le gouvernement impérial.

C'est un simple TRIBUT qui nous allons payer; le tribut se paie en nature ou en argent; le nôtre participe, si l'on veut, à ces deux modes. Mais c'est un tribut qui une fois payé, échappe complètement à notre contrôle et devient la propriété absolue du pouvoir suzerain.

Qu'il y a loin de cette humiliante proposition à la fière attitude de la politique libérale !

Sir Wilfrid Laurier avait obtenu du gouvernement impérial que le Canada fut considéré comme une nation alliée de l'empire. La presse anglaise avait pris l'habitude, en parlant des dominions d'outre-mer, de les désigner comme des nations-sœurs. Oh en serons-nous, lorsque la proposition de M. Borden sera adoptée ?

Nous serons devenus une simple dépendance de l'Angleterre, trop faible pour se défendre par ses propres forces, trop lâche pour l'essayer, manquant d'hommes pour faire des marins, qui se rachète au moyen d'une indemnité de guerre. Nous sommes de nouveau un pays conquis, payant tribut.

Car ce précédent emprunte aux circonstances une signification terrible. On nous demande un tribut de \$35,000,000, non pas à raison d'une circonstance accidentelle extraordinaire, à laquelle on fait face une fois pour toutes. C'est à raison d'une situation permanente et dont la gravité ne peut que s'aggraver dans la suite.

Et, dans quatre ans, dans cinq ans, si les armements de l'Europe continentale se continuent, on viendra nous en demander autant ou plus, avec les mêmes motifs, sous les mêmes pressions qu'aujourd'hui.

Et nous n'aurons plus qu'à mettre tout notre budget à la disposition du gouvernement impérial, si ce n'est alors déjà fait.

Notre autonomie est morte.

Tandis que, avec la marine canadienne autonome de Sir Wilfrid Laurier, nous restions toujours maîtres de nos destinées, de nos navires, de nos hommes, de notre argent. Elle répondait aux deux coefficients de nos besoins et de nos moyens actuels; tout en conservant pleinement notre autonomie, elle ajoutait à la flotte impériale une force navale alliée sur laquelle l'empire pouvait compter en cas de danger.

C'était un noyau qui permettait d'implanter chez nous une des plus importantes industries du monde : celle de la construction des navires; et, une fois cette industrie implantée chez nous, notre marine aurait pu se développer graduellement, suivant toujours la mesure de nos moyens et de nos besoins, ces derniers identiques par certains côtés à ceux de l'empire britannique dont nous faisons partie.

Nous devenions une "puissance" maritime comme le dominion d'Australie est en train de le devenir et nous gardions la liberté de juger si nous devions prendre une part active ou non aux querelles que la politique étrangère de la Grande-Bretagne peut susciter.

VOILA POURQUOI NOUS ETIONS EN FAVEUR DE LA MARINE CANADIENNE AUTONOME ET POURQUOI NOUS SOMMES ABSOLUMENT ET IRREVOCABLEMENT OPPOSES A LA POLITIQUE D'ASSERVISSEMENT DE M. BORDEN.

## L'opinion de lord Beresford

IL CONDAMNE LA POLITIQUE NAVALE DE M. BORDEN

La presse unioniste anglaise approuve, naturellement, la politique navale de M. Borden qui nous tout droit à l'impérialisme intégral et qui réalise les propositions de M. Chamberlain, écartées en 1897 et en 1902.

La presse libérale d'Angleterre se tient sur la réserve.

Mais une autorité que les torys canadiens effectuaient de citer, l'amiral lord Charles Beresford, ne s'est pas gêné pour dire sa façon de penser. Il

avait vendredi matin, dans le "Daily Express" de Londres :

"Ce que j'ai recommandé aux Dominions, c'est de défendre leurs points de départ des grandes routes commerciales, par l'établissement de fortes bases navales, par des mines sous-marines, par des contre-torpilleurs et par des croiseurs légers.

"Les routes commerciales ne sont pas protégées et nous appréhendons plus, dans le moment, la famine que l'invasion. La population a été trompée et bernée par les déclarations concernant les dreadnoughts des autres nations; on l'a trompée généralement en disant qu'un de nos dreadnoughts pouvait couler toutes leurs flottes.

"Le peuple se parle que de dreadnoughts. Il oublie presque complètement qu'une flotte se compose d'une grande variété d'unités et que si l'une de ces unités fait défaut, le sort de toute la flotte est compromis.

Lord Charles Beresford, un expert, n'est pas de l'avis de M. Borden. Il préférerait certes, la marine canadienne de Sir Wilfrid Laurier.

### BILLET DU MATIN

L'urgence de M. Borden

Depuis le temps que M. Borden nous parlait d'urgence, nous savons enfin en quoi cette urgence consistait pour lui.

Après l'inquiétude, et nous dirons même l'épouvante que les conservateurs ont cherché à créer dans certains milieux, en représentant l'empire dans un péril imminent, le texte cité par M. Borden en cette circonstance est d'une simplicité et d'une rapidité toutes comiques.

A entendre les orateurs impérialistes qui voulaient hypnotiser le peuple canadien pour lui faire verser ses deniers dans la caisse impériale, l'empire courait les plus grands dangers et nous suppliait de lui venir en aide.

On a vu ce qui en était, par le discours de M. Borden.

L'amirauté, dans son rapport, ne se réclame d'aucune urgence, d'aucun besoin.

Elle se contente de dire, en substance :

"Puisque vous m'offrez quelque chose, et que vous me demandez de choisir moi-même ce qui me plairait davantage, je vous propose de me donner des "dreadnoughts". Vous avez parlé de construire une marine; mais il paraît que ce ne vous va plus. Puisque vous revenez me voir de nouveau, je réitère ma proposition de "dreadnoughts"; mais il est bien entendu que je ne vous demande rien, c'est une suggestion que je fais en réponse à votre démarche.

Voilà toute l'urgence sur laquelle se base M. Borden.

La réponse de l'amirauté, c'est celle du monsieur à qui vous voulez faire un cadeau et qui répond :

"Puisque vous m'offrez quelque chose et que vous m'en laissez le choix, envoyez-moi donc des livres, ou une montre !

Et c'est au nom d'une réponse de ce genre que l'on a invoqué l'urgence, le péril imminent, la menace terrible de la disparition de l'Empire anglais.

Non, décidément M. Borden a voulu rire de nous.

GRANDORGE.

Le débat, à l'Assemblée législative de Québec, sur le bill de M. Perron, relativement à la commutation de certaines taxes scolaires, a févélé un état de choses préjudiciable au premier chef à l'efficacité de notre système d'enseignement primaire.

On a cité nombre de cas où, de par la simple volonté d'un groupe de commissaires d'écoles, les taxes scolaires qu'auraient dû payer des établissements industriels ont été réduites et même des cas où ces établissements auraient été exemptés complètement des taxes scolaires.

M. Perron propose que ces exemptions ou ces réductions ne puissent être accordées qu'avec la sanction des contribuables. Et il a raison.

Dans notre système, les commissaires ont toute la responsabilité financière des écoles. Ils perçoivent les taxes et en dépensent le produit; ils construisent les écoles; ils engageant les instituteurs et les institutrices et ils font les traitements.

C'est donc à eux qu'il faut s'adresser pour obtenir ce relèvement des traitements des institutrices que tout le monde désire et qui est nécessaire à l'amélioration de l'instruction du peuple.

Il importe, par conséquent, qu'ils perçoivent intégralement les taxes scolaires de tous les contribuables et que si, pour une raison valable, il leur paraît utile de réduire le taux de la taxe sur une propriété quelconque, cette faveur ne soit accordée que de l'assentiment des autres contribuables, dont la taxe devra être augmentée d'autant, ou dont les écoles auront à souffrir une diminution de revenu.

Le bill de M. Perron est donc excellent et la législature fera œuvre utile et même nécessaire en l'adoptant.

Le 4 décembre, dans le "Daily Express" de Londres :

"Ce que j'ai recommandé aux Dominions, c'est de défendre leurs points de départ des grandes routes commerciales, par l'établissement de fortes bases navales, par des mines sous-marines, par des contre-torpilleurs et par des croiseurs légers.

"Les routes commerciales ne sont pas protégées et nous appréhendons plus, dans le moment, la famine que l'invasion. La population a été trompée et bernée par les déclarations concernant les dreadnoughts des autres nations; on l'a trompée généralement en disant qu'un de nos dreadnoughts pouvait couler toutes leurs flottes.

"Le peuple se parle que de dreadnoughts. Il oublie presque complètement qu'une flotte se compose d'une grande variété d'unités et que si l'une de ces unités fait défaut, le sort de toute la flotte est compromis.

Lord Charles Beresford, un expert, n'est pas de l'avis de M. Borden. Il préférerait certes, la marine canadienne de Sir Wilfrid Laurier.

## La représentation du peuple à la Chambre des Communes

LE GOUVERNEMENT NE VEUT PAS FAIRE LA REDISTRIBUTION

L'article 31 de la loi constitutionnelle de 1867 dit :

"Lorsque le recensement de l'année mil huit cent soixante et onze, ainsi que chaque recensement décennal subséquent sera terminé, la représentation des quatre provinces sera de nouveau répartie par telle autorité, et de telle manière et à partir de telle date que le parlement du Canada pourra alors décréter subordonnement aux règles suivantes."

Suivent les règles fixant la représentation de la province de Québec à 65 députés et celle des autres provinces proportionnellement au quotient obtenu par la division de la population de la province de Québec par 65.

Le paragraphe 5 décrit en outre :

"Cette nouvelle répartition ne sera mise en vigueur qu'à l'expiration du mandat du parlement alors en existence."

Conformément à ces dispositions, une nouvelle répartition des sièges à la Chambre des Communes a eu lieu dès que furent connus les résultats des recensements de 1871, 1881, 1891 et 1901.

Ceux du recensement de 1911 sont connus depuis longtemps, et cependant, le gouvernement vient de déclarer, en réponse à une interpellation de Dr Neely, député de Humbolt, Saskatchewan, qu'il n'avait pas l'intention de présenter une loi de répartition à la présente session.

"Il sera plus commode et plus désirable de faire cette répartition, a dit le premier ministre, à une session subséquente, parce qu'alors nous aurons plus de renseignements à notre disposition."

Puis commode et plus désirable pour qui? Pour le gouvernement, sans doute, parce que la nouvelle répartition augmentera le nombre des représentants d'une partie du pays où la population tout entière est opposée au gouvernement Borden.

C'est donc pour le gouvernement, une question d'opportunité c'est même une question de vie ou de mort pour lui; et le fait qu'il retarde ainsi le moment où la population de l'ouest pourra être représentée par le nombre

de députés auquel elle a droit prouve que M. Borden se rend parfaitement compte de son impopularité dans cette partie du pays.

Le recensement de 1901 fut terminé en 1902, et la loi faisant la nouvelle répartition des sièges était présentée le 31 mars 1903.

La loi décrétant la nouvelle répartition exigée par le recensement de 1891 était présentée le 29 avril 1892.

Et la nouvelle répartition à la suite du recensement de 1881, fut organisée par une loi présentée le 28 avril 1882.

On voit que, pour rester dans les délais admis jusqu'ici, M. Borden aurait dû présenter à la présente session la nouvelle loi de répartition des sièges.

Et, non seulement il déclare qu'il ne le fera pas; mais il n'indique même pas l'intention de le faire à la prochaine session. Il se contente de parler "d'une session ultérieure", ce qui pourrait nous mener à 1915 ou 1916.

C'est se moquer trop ouvertement et de la constitution et de la tradition invariable du parlement qui a été de faire la nouvelle répartition à la session qui a suivi immédiatement l'achèvement du recensement.

M. Borden parle de nouveaux renseignements. De quels renseignements peut-il avoir besoin, puisque la seule base de la répartition est le chiffre de la population et que ce chiffre est connu depuis plus d'un an ?

N'a-t-il pas souvenir que, à la fin de la session 1910-1911, il demandait lui-même au gouvernement Laurier de faire cette répartition dès que les chiffres du recensement seraient connus ?

Nous protestons énergiquement, au nom de la constitution, au nom du principe de la représentation proportionnelle à la population, contre ce retard apporté par pur esprit de partisanerie à l'exécution d'une obligation formelle du gouvernement.

Les petits marins du "Star"

Le "Star" de Montréal mettait hier en tête de ses colonnes une grosse manchette disant: "Le Canada s'élève en une soirée à la dignité d'une nation."

Le confrère se trompe du tout au tout. Le Canada, qui aspirait à être une nation, est retombé au rang d'une colonie tributaire, d'une dépendance qui, au lieu de remplir personnellement ses obligations, préfère s'en libérer par le paiement d'une somme d'argent.

Quant aux marins dont le confrère a orné les pages de son numéro d'hier, il a bien fait de leur donner asile, car, maintenant que le Canada ne doit plus se construire de navires, ces pauvres marins ne pourraient plus se loger nulle part.

Indécence

M. Jos Rainville a manifesté bruyamment son enthousiasme à l'annonce de la contribution de trente-cinq millions.

Le député de Chambly-Verchères tient à garder le record de l'indécence.

Le résultat

Trente-cinq millions en tribut au lieu d'une marine canadienne autonome!

Voilà le résultat de la campagne tory-nationaliste de 1911.

Les deux politiques

Par la marine, nous agrandissons notre rôle de jeune nation.

Par le tribut de trente-cinq millions, nous reprenons le rôle de colonie pure et simple.

L'urgence

Nous comprenons que le premier ministre ait reculé le plus possible le moment de nous faire connaître L'URGENCE qui le pousse à offrir trente-cinq millions à l'Angleterre.

Leur responsabilité

S'il faut avant tout combattre la politique impérialiste et tributaire de M. Borden au cœur même, il ne faut pas oublier non plus la part de responsabilité des nationalistes dans la victoire de M. Borden.

Rancune

Selon son habitude, l'hon. M. Lemieux a mené l'attaque contre le gouvernement et ses partisans, avec vigueur.

C'est ce qui lui vaut les injures coutumières du correspondant du "Devoir", qui obéit aux ordres du Maître en servant sa rancune contre

## CAPOTS DE CHAT

C'est le temps de vous procurer un magnifique capot de chat

En voici les raisons : —

Nos peaux sont très belles et des plus larges, ce qui donne la facilité pour la confection ;

Très commodes pour voiturier, vu leur ampleur qui permet de s'envelopper les jambes facilement et donnent le confort voulu dans les temps froids ;

L'attention toute particulière que nous y mettons pour les confectionner.

## McCOMBER & CUMMINGS

Coin Saint-Paul et Saint-Sulpice

## ATTENTION !

Ne payez plus de hauts prix pour vos chapeaux. Chaque achat chez nous veut dire économie pour vous

Chapeaux Chapeaux Chapeaux

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous avons reçu une quantité de chapeaux mous en feutre, poil de chameau et en velours, 22 couleurs différentes, valent \$5.00. Notre prix. . . . .

\$1.50 et \$1.75

Chapeaux durs pour \$1.25 et \$1.50. Valant \$2.50 à \$3.00.

Casquettes en tweed écossais, un choix.

Bel assortiment de casquettes en seal, 3 formes différentes. Valant \$12.00. Pour. . . . . \$4.75

Venez à bonne heure et profitez du choix.

OUVERT JUSQU'A MINUIT

## Stockport Hat Importers

32 BLVD. ST-LAURENT

209-1-P

Près de "La Presse."

### Ce qu'il écrira

M. Bourassa écrira sans doute que c'est la faute de tout le monde, excepté la sienne.

### Evidemment

La "Gazette" nous apprend que la presse impérialiste de Londres est enthousiaste. On le serait à moins.

### A l'écart

Heureusement pour eux, la discussion navale va jeter un peu dans l'ombre le cynisme de M.M. Forget et Rogers refusant de prendre la responsabilité des promesses faites aux électeurs de Richelieu.

### DIGNE DE L'ANTIQUE

On raconte un fait qui s'est passé en Turquie, et qui semble un écho d'un échant de l'"Hind". Une grande dame turque, la princesse Zekkie, musulmane de sang tartare et épouse d'un officier supérieur ottoman, fut prise d'un abrutissement sans borne à la nouvelle des désastres successifs qui désolaient son pays.

Après le combat de Lule-Bourgas, sa nervosité devint extrême, son désespoir fut sans limite et, résolue à ne pas survivre à la défaite effroyable de sa patrie, elle fit élever, dans la cour de son palais, un lâcher d'arbres de fleurs et de tapis. Puis, après être restée longtemps en prières, elle dit adieu à tous et alla elle-même le bûcher sur lequel, héroïquement, elle monta, malgré les supplications de ses gens, qui ne purent qu'assister, impuissants, à ce suicide renouvelé de l'antique.

CHEZ

## FREEMAN LUNCH au COMPTOIR

SERVI PROMPTEMENT

POUR LES HOMMES D'AFFAIRES

PRIX MODERES

REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION, EN FACE DU BUREAU DE POSTE

## Avis aux Spéculateurs

Bonne propriété commerciale avec licence d'hôtel, située à un coin de correspondance sur la rue Craig, dans le centre de la ville, belle construction de trois étages et rapportant de gros revenus, se paiera par elle-même, en trois ans. Prix \$70,000

POUR PLUS AMPLES DETAILS, ADRESSEZ-VOUS A

## Héroux, Lapointe & Cie.

A. A. LAPOINTE, GERANT.

Chambre 9.

37 Notre-Dame Est.

Tél. Main 5632.

Concert Gratuit ET DEMONSTRATION DU CELEBRE

# VICTROLA

AU THEATRE NATIONAL FRANCAIS

DIMANCHE PROCHAIN, LE 8 DECEMBRE, A 8 HRS P. M.

Le programme comprendra nombre des célèbres chansons par Caruso, Clément, Tétrazini, Melba et autres artistes français.

ADMISSION GRATUITE

VENEZ DE BONNE HEURE

## FOURRURES

Joli assortiment de Capots en Chat, Manteaux en Mouton de Perse, Near Seal, Casques Vison, Seal, Mouton de Perse, etc. Prix raisonnables.

**ARMAND DOIN**

76 Notre-Dame-Est. (vis-à-vis Palais de Justice).



# Lettre Parlementaire

LES SEANCES D'HERI ONT ETE COURTES ET SANS INTERET. — ON S'Y EST UN PEU OCCUPE DES EMPLOYES CIVILS.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 6. — La séance d'aujourd'hui a été une Chambre a contrasté avec celles des jours précédents. En effet, autant celles-ci avaient été intéressantes autant celle d'aujourd'hui a été terne, la discussion portant exclusivement sur des avis de motion du gouvernement, dont l'un à l'effet d'augmenter les salaires des officiers et hommes de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, un autre à l'effet de modifier la loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'île du Prince Edouard et un troisième enfin décrétant qu'il est expédient de pourvoir à l'installation et à l'inspection compulsoires d'appareils de radiotélégraphie sur tout navire transportant plus de cinquante passagers et faisant le service entre deux ports situés à une distance de plus de 20 milles l'un de l'autre.

donné lieu à quelque discussion, la gauche profitant de l'occasion pour reprocher au gouvernement la façon dont ont été conduites les enquêtes tenues par M. Duchman dans la Nouvelle Ecosse. MM. Chisholm (Antigonish), Singulier (Guysboro) et MacDonald (Pictou) ont été tour à tour des cas dans lesquels des employés de l'Intercolonial, accusés de partialité politique n'ont pu employer les services d'un avocat pour se défendre, contrairement aux termes de la loi des enquêtes, ou n'ont reçu qu'un avis insuffisant qu'ils avaient à comparaître devant le commissaire enquêteur. De plus, M. Chisholm a déclaré que soixante-quinze pour cent des nouveaux employés étaient âgés de plus de quarante ans et cela en contravention avec les règlements de l'Intercolonial. Durant la première heure de la séance du soir, plusieurs bills privés ont subi leur deuxième lecture.

# Ils font une importante capture

LES DETECTIVES DE WINNIPEG ARRETENT DEUX ALLEMANDS QUI VOLENT, EN JUIN DERNIER, UNE SOMME DE 250,000 MARKS DANS UNE BANQUE DE BERLIN.

Winnipeg, 6. — Le chef des détectives, Eli Stogill, accompagné des détectives Kilcup, Batho et Melver, ont arrêté, aujourd'hui, deux individus, Gustave Brunning et Valentine Berman, que l'on croit reconnaître comme étant deux messagers d'une banque de Berlin. L'allemand, ayant volé une somme de 250,000 marks qu'ils devaient remettre à une banque de la capitale allemande.

son compagnon est venu avec lui d'Allemagne sur le même paquebot. Tous les deux avaient fait leurs préparatifs pour partir pour le Honduras. Gustave Brunning est demandé par la police de Berlin pour avoir soustrait une somme de 70,000 M. Il paraîtrait que le 26 juin dernier, Brunning, alors messager de la Banque Impériale, avait été chargé de porter \$250,000 à la Banque de Dresde dans la capitale, et pendant que l'on comptait l'argent dans cette banque, Brunning se serait enfilé emportant avec lui 70,000. On ne sait pas si Brunning avait des complices.

# L'Association Forestière du Canada

ELLE ENVOIE UNE DELEGATION AUPRES DU CABINET FEDERAL

Ottawa, 6. — Une délégation de l'Association Forestière Canadienne demandant hier audience au premier ministre et au ministre de l'Intérieur pour leur présenter les résolutions passées à la convention forestière de Victoria, en septembre dernier. La convention demandait que les employés du service des Forêts fussent des hommes d'expérience et que l'on crée un système d'examen pour ces officiers qui devraient faire par-

tie du service civil. La délégation était composée de George Y. Choun, président; Wm. Little, Montréal; Thomas Southworth, Toronto; Sénateur Bostock; W. C. J. Hall, Québec; Ellwood Wilson, Grand'mère, Qué.; Danvira Murphy; Hiram Robinson, Gordon C. Edwards, George Murphy, Ottawa et Lieut.-Col. Harlow, Melhorn, Qué. Le premier ministre a promis de prendre en considération les résolutions présentées.

# Les ingénieurs Royal George

ILS REFUSENT DE TRAVAILLER PARCE QUE LE PAQUEBOT FAIT EAU

Québec, 7. — Quelques ingénieurs du "Royal George" ont informé un journaliste qu'ils ne demandent pas une augmentation de salaire, mais ils pensent que le paquebot n'est pas en condition pour aller sur mer. Ils prétendent qu'il fait encore eau. Ils ont refusé d'envoyer des représentants avec les délégués de la compagnie.

L'on devait arrêter quatre d'entre eux, ce soir, et un détachement de la police provinciale se rendit au paquebot pour opérer cette arrestation; mais rendu à bord, ils s'aperçurent que les employés n'y étaient pas. L'on procéda à l'arrestation de demain. L'on continue à charger le paquebot.

# L'union charitable des églises

Mgr BEGIN S'ELEVE AVEC FORCE CONTRE CETTE TENTATIVE DU CLERGE ANGLICAN

Québec, 6. — Mgr Bégin, a adressé une lettre pastorale au clergé de son diocèse, condamnant la lettre circulaire du clergé anglican. Cette dernière proposait une charitable union entre les églises. Dans sa lettre, l'archevêque dit que ce qui, à première vue semble être de la charité n'est qu'un sacrifice des

principes les plus sacrés. Cette unité chrétienne sera loin d'arriver au but qu'on en attend, et n'aurait pour résultat que désaccord et embarras pour l'église catholique. La lettre est signée non seulement par l'archevêque, mais par tous les membres du chapitre de la cathédrale.

# Huit pompiers asphyxiés

EN COMBATTANT UN INCENDIE A BRIDGEPORT, CONN.

Bridgeport, Conn., 6. — Huit pompiers sont dans les hôpitaux de cette ville. Ils ont été asphyxiés par la fumée et les flammes au cours de l'in-

cendie de quatre magasins sur les rues Gold et Main. Les pertes sont estimées de \$25,000 à \$50,000. Le feu a été allumé par les fils électriques.

# DANGEREUX COLIS

DES SERPENTS ENFERMES DANS UN SAC SONT TROUVES DANS UN TRAMWAY.

Paris, 6. — L'on a trouvé dans un tramway un sac oublié sous un banc. Les employés du tramway le remirent au bureau de la compagnie en attendant que le propriétaire vint le réclamer. Quelques instants plus tard, l'on remarqua que le sac s'agitait. Un des agents s'empressa de l'ouvrir pour s'enquérir du contenu du sac mystérieux. Deux gros serpents se montrèrent alors la tête. La terreur s'empara des spectateurs de cette scène qui prirent la fuite.

# UNE GREVE RUINEUSE

ON FAIT DES EFFORTS POUR METTRE UN TERME A LA GREVE DES MINEURS D'ONTARIO.

Timmins, Ont., 6. — M. McKessock, avocat de la Couronne, de Sudbury, parlant en cour, devant une grande assemblée de grévistes, de mineurs et de détectives dit:

"En ma qualité d'avocat de la Couronne de ce district, il me semble que les forces opposées ont lutté jusqu'ici corps à corps. Le moment est arrivé où un armistice devrait être déclaré et où les parties adverses devraient s'entendre et trouver un terrain d'entente. "Des procès interminables auront lieu si la grève continue, et cela ne bénéficiera à personne." Le magistrat Torrance fit remarquer que telle avait été sa manière de voir depuis le commencement de la grève, et il engagea les adversaires à en venir à un arrangement. Il ajouta la cour jusqu'à mardi. On pense que cet intervalle aidera à arranger les choses.

# J. P. MORGAN MALADE

LE CELEBRE MILLIONNAIRE SOUFFRE D'UN MAUVAIS RHUME.

New-York, 6. — J. P. Morgan est retenu à sa maison privée, Madison Avenue, depuis le commencement de la semaine, par un mauvais rhume. L'on dit cependant que le financier n'est que légèrement indisposé. Il pourra retourner à ses affaires, la semaine prochaine.

# PLUS DE DRAPEAU ROUGE

IL SERA DESORMAIS PROHIBE OCNS LES PARADES AUX ETATS-UNIS.

Boston, 6. — On vient de présenter une requête signée par Wilfrid A. Wetherbee, demandant que les drapeaux rouges, tels que ceux déployés dans les parades de Lawrence, soient désormais prohibés. Le drapeau national seul devrait être en usage dans les parades publiques. Cependant les nations étrangères seraient autorisées à porter leur drapeau respectifs. M. Wetherbee est assistant adjutant général de la Grand Army de Massachusetts.

# FATAL ACCIDENT

UN CULTIVATEUR TROUVE UNE MORT ATROCE EN BATTANT SON GRAIN.

Orangeville, Ont., 6. — Edward Halbert, âgé de 30 ans a été tué instantanément hier après-midi. Il était à faire fonctionner un moteur à gazoline qu'il employait pour battre le grain lorsqu'il se fit prendre le bras dans les rouages. Il eut le bras arraché près de l'épaule et il tomba tête première sur la roue de vitesse. Il expira en quelques minutes. M. Halbert était un cultivateur prospère. Il laisse une femme et un enfant.

# NAVIRE ECHOUE

LE TROIS MATS "BESSIE C. BEACH" TOUCHE FOND A NAPIAGUE, N. Y.

Ensthamson, N. Y., 6. — Le trois-mâts "Bessie C. Beach" vient de s'échouer près de Napague. De St-Jean, N.B., il devait se rendre à Philadelphie. Les six hommes dont se composait l'équipage se rendirent sans et saufs, au rivage dans leur canot de sauvetage. Le vaisseau transportait une charge de lattes.

# M. Rowell et la politique navale

LE CHEF DE L'OPPOSITION DANS ONTARIO N'APPROUVE PAS LA POLITIQUE DE M. BORDEN.

Galt, Ont., 6. — N. W. Rowell, C. R., leader du parti libéral en Ontario, a parlé, ce soir, au Galt Club, organisation non politique, sur "l'autonomie canadienne et l'unité impériale."

Canada n'essaye pas de mettre à exécution la convention navale conclue en 1911 entre la Grande Bretagne, le Canada et l'Australie, convention par laquelle le Canada assume la responsabilité de fournir les forces nécessaires, en hommes et en navires, pour protéger ces basses navales; de faire flotter le pavillon blanc sur ces mers; de protéger les routes commerciales, et honorer et l'intégrité de l'Empire, comme le fait maintenant l'Australie dans les eaux australes.

Au sujet de la déclaration de M. Rowell sur la politique navale, M. Rowell a dit: "Étant donné le lourd fardeau actuel que la Grande Bretagne s'est imposé pour sa défense sur mer, fardeau qui implique le recrutement de ses marins dans son propre pays et le prélèvement de l'argent nécessaire à leur entretien; étant données aussi les grandes demandes d'argent imposées au budget britannique pour mener à bien d'importantes réformes sociales; je ne peux qu'exprimer le regret que le Canada ne fournisse pas et n'entretienne pas des marins pour ses dreadnoughts, de même qu'il donne ces navires à la Grande Bretagne. Pourquoi le Canada imposerait-il au peuple britannique et au budget de la Grande Bretagne l'obligation de fournir des marins et d'entretenir ces navires, alors que le Canada peut le faire lui-même? La Grande Bretagne ayant été obligée de retirer ses forces navales des postes avancés de l'Empire, afin de renforcer ses forces du centre, et ne pouvant maintenir des forces navales ni dans le nord de l'Atlantique ni dans le nord du Pacifique, où l'on admet que ces forces seraient nécessaires, je ne puis qu'exprimer mon regret personnel que le

"Depuis plus de vingt-cinq ans, la Grande Bretagne nous demande de participer à la défense navale de l'Empire. Le peuple canadien a assurément eu assez de temps pour se rendre compte de ce que notre politique navale devrait être. Il n'est certainement pas nécessaire de différer plus longtemps la déclaration de cette politique. Le discours tout entier du premier ministre est un argument des plus forcibles contre tout autre délai, et en ma qualité de citoyen canadien, j'exprime l'espoir le plus vif que le gouvernement verra clairement ce qu'il doit faire, avant que le bill actuel passe devant la Chambre des Communes, au sujet des équipages et de l'entretien des navires que l'on se propose de construire, et qu'il assumera définitivement la responsabilité, au nom du Canada, de la protection des basses navales dans le nord de l'Atlantique et du Pacifique, comme cela est prévu dans la convention de 1911."

# La Grèce cédera-t-elle ?

ON CROIT A LONDRES QU'ELLE SIGNERA L'ARMISTICE AVANT LA CONFERENCE.

La Grèce signera l'armistice Londres, 6. — Une dépêche de Sofia annonce que la Grèce signera l'armistice avant que la conférence de la paix ait lieu.

L'acceptation par toutes les puissances d'envoyer des délégués à la conférence qui a lieu à Londres, n'a pas encore été reçue d'une manière formelle, mais ce n'est pas un raison pour croire à des délais.

Les plénipotentiaires Cettinje, Monténégro, 6. — Les délégués de la paix du Monténégro, l'ancien premier ministre Mijuskovitch, M. Papovitch, ancien premier ministre de Constantinople, et le comte Veynovitch, chef du cabinet du roi, sont partis aujourd'hui pour Londres.

L'attitude de la Grèce en refusant de désigner l'armistice n'a pas changé. L'on dit que les Grecs continuent leur campagne sur l'île de Chios et à Jannina. Leurs bateaux cherchent les navires étrangers qui se trouvent entre Dardanelles et Smyrne.

Un rapport de Vienne dit que la Serbie a balayé plusieurs batteries sur la rive droite du Danube.

# Les dirigeables militaires

ON PRETEND QUE LA FRANCE EST DANS UN ETAT D'INFÉRIORITE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE, A CE POINT DE VUE

Paris, 6. — Le "Temps" déclare que la France est dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne pour le nombre et la vitesse de ses dirigeables et il présente une comparaison statistique des deux flottes aériennes. Il demande instamment au gouvernement français de proposer au parlement des crédits extraordinaires afin de remédier à cet état de choses. La France est de beaucoup en

vance sur l'Allemagne quant aux dirigeables, fait remarquer le journal, mais l'Allemagne prend maintenant la tête pour les dirigeables protégés transportant des mitrailleuses. Il continue: "Si une mobilisation devenait nécessaire demain, la France ne pourrait nullement que huit dirigeables à faible vitesse contre les seize ballons destructeurs allemands qui sont à la fois armés et rapides."

# Les taux du fret

LE BOARD OF TRADE DE TORONTO ET L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS NE PEUVENT S'ENTENDRE AVEC LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER.

Toronto, 6. — Le département du trafic du "Board of Trade" et la "Canadian Manufacturers Association" ont tenu une assemblée avec les représentants des chemins de fer, afin de régler les difficultés survenues par la motion présentée à la Commission des Chemins de fer, stipulant la hausse de taux de fret.

Quoique l'assemblée ait beaucoup discuté la question aucun arrangement n'a été pris. Les négociations sont suspendues et il est peu probable qu'aucun arrangement puisse être fait entre les deux factions. Les Compagnies ont offert un arrangement qui, trouvé insuffisant, n'a pas été accepté.

# LES GRANDES VILLES

ELLES SE FONT TORT A ELLES-MEMES ET A LA CIVILISATION.

Philadelphie, 6. — Les grandes villes se font tort à elles-mêmes et à la civilisation; elles devraient par la législation encourager à leur place l'établissement de plusieurs villes, ne dépassant pas 100,000 en population. Telle est la déclaration faite par James Bryce à un banquet, hier soir. Il a donné des exemples de villes contenant un tiers et même une demi de toute la population du pays où elles se trouvent situées; il mentionna particulièrement Sydney, Buenos-Ayres et Montevideo, comme étant de grandes fautes de la civilisation.

# DANS UN MALAXEUR

MORT TRAGIQUE D'UN ENFANT.

Valleyfield, 6. — Un terrible accident est arrivé sur la ferme de la "Montreal Cotton Co". Des ouvriers sont actuellement à reconstruire les bâtiments incendiés, il y a quelques mois. Le 4 courant, après-midi, un jeune garçon de 11 ans, nommé Mc Bride, en passant près d'un malaxeur à béton, fit prendre ses habits dans une roue d'engrenage et fut entraîné en un instant, entre deux roues qui le broyèrent horriblement. Lorsqu'on le retira de sa terrible position, l'enfant vivait encore, mais il mourut peu après.

# Ne portez pas de Bandage herniaire

Dix raisons pourquoi vous devriez demander mon nouvel appareil

JE L'ENVOIE POUR ESSAI C'est absolument le seul Appareil en son genre sur le marché aujourd'hui et il contient tous les principes que les inventeurs ont cherchés pendant des années. L'Appareil pour retener la hernie ne peut pas se déplacer.



La vignette représente M. Brooks, l'inventeur de l'Appareil qui a guéri d'autres de plus de 30 ans. Si vous avez une rupture, écrivez-lui aujourd'hui. Etant un cousin pneumatique de caoutchouc souple, il touche bien au corps et ne cause aucune écorchure ni irritation. Différent des autres bandages, il n'est pas encombrant et laid. Il est petit, doux et flexible et ne peut absolument être remarqué au travers des vêtements. Les bandes douces et flexibles qui tiennent l'Appareil ne donnent pas la sensation déplaisante de porter un bandage. Il n'y a rien qui puisse devenir sale et il peut se laver sans l'abîmer quand le besoin s'en fait sentir. Il n'y a aucun ressort métallique dans cet Appareil qui puisse torturer quelque chose en coupant ou meurtrissant la chair. Toutes les matières qui entrent dans la fabrication de cet Appareil sont les meilleures que l'argent puisse acheter, le rendant ainsi durable et sûr. Ma réputation d'honnêteté et de loyauté est si bien établie depuis plus de 30 ans d'affaires avec le public et mes prix sont si raisonnables, mes conditions si justes, qu'il ne devrait y avoir aucune hésitation à envoyer le coupon gratuit de aujourd'hui.

SOUVENEZ-VOUS J'envoie mon Appareil à l'essai pour prouver ce que j'avance. Vous serez le juge. Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le aujourd'hui par la maille.

COUPON D'INFORMATIONS GRATUITES C. E. Brooks, 957 C State St., Marshfield, Mich. Veuillez m'envoyer par la maille votre bande ordinaire, des informations complètes touchant votre nouvel Appareil pour la guérison de la hernie. Nom. . . . . Rue. . . . . Ville. . . . . Etat. . . . .

# SOUMIS A LA TORTURE

LES SUPPLICES ENDURES PAR LES PRETENDUS CONSPIRATEURS SONT DEVOILES AU COURS DES TEOIGNAGES DONNES DEVANT LA COUR.

Seoul, Corée, 6. — Les quatre Corens qui ont donné leur témoignage hier, au cours de la continuation des 106 Corens accusés de conspiration ont mis à jour les supplices que leur ont fait subir les constables préposés à leur garde. Quarante-deux des accusés ont déjà comparu au cours du nouveau procès et tous ont répété les mêmes histoires concernant les méthodes de la police.

A la fin de la séance d'hier, Takuso Manai, le principal avocat de la défense est intervenu en faveur d'un de ses clients qui a déclaré hier qu'il avait donné un faux témoignage, lors du premier procès, sous le coup de menaces des pires tortures. L'avocat a demandé à la cour de s'assurer de la véracité des faits qui sont d'une importance considérable pour la défense.

# LA MARINE BRITANNIQUE

LE PRINCE LOUIS DE BATTENBERG DEVIENT PREMIER LORD NAVAL DE L'AMIRAUTÉ

Londres, 6. — Le Prince Louis de Battenberg, commandant la flotte de l'Atlantique en 1905, vient d'être nommé premier Lord naval de l'Amirauté, et remplace l'amiral Sir Francis C. B. Bridgeman, qui a résigné.

# LES CONSULS RUSSES

PLUSIEURS NOUVEAUX CONSULS SERONT ENVOYES EN AMERIQUE.

St-Petersbourg, 6. — M. Sazonoff, ministre des Affaires Etrangères, a introduit un bill devant le Conseil des ministres pour établir des consulats Russes à Pittsburg, Seattle, Nôme, Honolulu et Buenos Aires.

# CARTES Professionnelles

AVOCATS

Beique, Beique & Beique AVOCATS CHAMBRE 720 EDIFICE TRANSPORTATION TEL. MAIN 1019 Hon. F. L. Beique, K. C.; D. C. L. L. J. Beique, L. G. B. F. A. Beique, B. C. L.

# GOVIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

Avocats et Solliciteurs Edifice de la Banque de Québec Montréal Sir L. Govin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R. D. F. Murphy, C.R. L. P. Berard, C.R. Ant. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.L.

# Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS ETC. No 97 rue St-Jacques Edifice de la Banque d'Hochelega. Victor Geoffrion, C. R. M. P. Aimé Geoffrion, C. R. Victor Cusson, C. R. Phone Main 10.

# Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billette & Plimssoll

AVOCATS EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC 11 PLACE D'ARMES TEL. Main. 8260-8261-8262.

# NOTAIRES

PLACEMENTS D'ARGENT ACHATS DE CREANCES SUCCESSIONS TEL. EST 3229 R. GRAND MAISON, L.L.L. NOTAIRES

Bureau : Chambre 17 Edifice "La Patrie", Montréal. Bureau du soir 873 Ave. Laurier Est. Tél. St-Louis 6461.

# ILS SONT ACQUITTES

DEUX JEUNES GENS ACCUSES D'AVOIR INSULTE UNE CREOLE SONT RELACHES.

Toronto, 6. — Le juge Morgan a acquitté Edwin Greer et Samuel Rose accusés d'avoir insulté Edna Scott, créole âgée de 14 ans. Le témoignage de la fille n'était pas en concordance avec ce que dirent les témoins et fut nié par les accusés. "Il y a trop de va et vient par les rues de la ville le soir et voilà pourquoi nous avons tant d'histoires", dit le juge en acquittant les jeunes gens.

# CHANGEMENTS DIPLOMATIQUES

L'AMBASSADEUR TURC A LONDRES S'EN VIENT A WASHINGTON.

Londres, 6. — H. Djavad Bey, consul Turc et ambassadeur à Londres, vient d'être envoyé à Washington, pour remplir la même charge. Il est attendu que l'ambassadeur de Washington, R. Raif Bey, remplacera Djavad Bey à Londres.

# TERRIBLE CATASTROPHE

QUATRE-VINGT-DEUX PECHEURS PERDENT LA VIE AU COURS D'UNE TEMPETE SUR LA COTE DU PORTUGAL.

Lisbonne, Portugal, 6. — Quarante-deux pêcheurs portugais ont perdu la vie durant une tempête récente, sur les côtes du Portugal. Il y a quatre jours une flotte de 100 petits bateaux pêcheurs montés par 192 pêcheurs a été surprise par la tempête. Jusqu'à présent 110 de ces pêcheurs sont revenus après avoir enduré de terribles souffrances. Ils ont été trois jours sans boire ni manger et exposés au froid. Quatre d'entre eux ont été pris de folie subite et se sont jetés à la mer. Six cadavres ont été jetés à la côte.

FEUILLETON du "CANADA"

LA CROISÉE DES CHEMINS Par Henri BORDEAUX

(Suite) No. 100. Allons! il fallait entrer pour découvrir son monde. La porte ouverte, il s'apprêtait à lancer un révérend salut, mais dans quelle direction? Il inspecta la salle à manger, le salon, la bibliothèque, vainement. Ah ça! où se cachait-on? Il se préparait à monter au premier étage quand survint la cuisinière en colère: —Eh! là! qui vous a permis? Voulez-vous bien redescendre, et vite encore! Elle ne reconnaissait pas son maître qui lui tournait le dos, mais qui se retourna pour se défendre contre cette agression imprévue: —C'est moi, Mariette, c'est moi. —Ah! monsieur! Par exemple! —Vous faites bonne garde, Mariette. —Eh bien, monsieur, en voilà une drôle d'idée! —Où est madame? Où sont les enfants? —Personne. Il n'y a personne. —Je vois bien qu'il n'y a personne. Mais où sont-ils? —Ils sont tous partis ce matin à la Sylve. —Pour la Sylve-Bénite? —Parfaitement. C'est Mlle Claire qui a débarqué de bonne heure comme une trombe avec la petite Germaine. —Mme Aunois? —Oui, monsieur, par le tram de Voiron. En route, en route, qu'elle disait, nous allons à la Sylve déjeuner sur l'herbe, et nous rentrerons à la tombée de nuit. Madame résistait, mais les enfants ont fait un grand vacarme. Alors ils sont tous pareils. Et Madame m'a commandé pour ce soir un dîner conséquent, parce que M. Gérard et l'autre... —Quel autre? —Le mari de Mlle Claire donc, doit venir aussi. Même que je suis déjà après. —Après quoi? —Après le dîner. —Bien. Tout de même, Mariette, je mangerais volontiers un morceau, si cela ne vous dérange pas. —Oh! pour me déranger, bien sûr que ça me dérange. A cause du fourneau. Mais enfin, on mettra ça sur Monsieur une cotelette de cochon, sauf votre respect, plus des œufs pondus de ce matin, des pommes de terre en robe de chambre. —Assez, Mariette, assez. Je m'en tiendrai là. Il rentrait chez lui en grande pompe morale, et sa maison ne l'accueillait pas. Rien n'est plus vexant ni plus fréquent. Les hommes chargés de résolutions fières, de projets héroïques de plans surélevés ou seulement de bonne volonté, rencontrent assez souvent, quand ils reviennent à leur foyer tout épanoués, un accueil d'indifférence ou de raillerie, quand ce n'est pas un enfant qui crie ou une histoire de domestiques. Leurs belles déterminations ne se sont pas projetées en avant d'eux pour préparer l'enthousiasme. N'étant pas avertis, la vie quotidienne les remet au pas. Le déjeuner de Pascal fut abondant et maussade. La vieille Mariette, assez ancienne à l'office pour avoir son franc parler, ne lui cacha pas son déplaisir de le servir dehors: les salles à manger étaient donc inutiles? La bonne des enfants accompagnait ces dames, et le valet de chambre avait congé. Ce n'était pas le moment de compliquer les choses. Cette mauvaise humeur le gagna. Déjà sa déconvenue l'y préparait. Il demanda quelques détails sur l'expédition, et en même temps qu'il les recevait il s'énervait qu'elle se fut si bien organisée en dehors de lui: nous n'aimons guère que notre absence ne soit pas soulagée de quelque difficulté dans la disposition des événements. —A quelle heure reviendront-ils? —Tard. Mal régné, il attendit. Peu à peu le calme qui l'environnait se pénétra. Il alla s'asseoir sur le banc qui s'appuyait au mur de la façade. De là, il commandait le lac dans sa longueur, les roseaux qui le précédaient, les coteaux verts aux pentes douces. Il ne percevait aucun bruit, aucun mouvement; seulement, de temps à autre, le clapotis grêle d'une grenouille qui se jetait à l'eau. Les paysans étaient aux champs, les bêtes s'engourdisaient au soleil. Lui, si actif, se laissait voluptueusement envahir par tout ce silence, par cette chaleur, par cette immense tranquillité. Et peu à peu, sa solitude se peupla. A cette place même qu'il occupait, son père, comme lui maintenant, aimait à se reposer de ses travaux. Au-dessus de lui, c'était la fenêtre de sa mère, qui ne l'avait jamais ouverte sans une prière, sans un remerciement, même aux jours cruels qu'elle avait traversés. Il continuait une vie qui datait de loin.

BAKER'S Breakfast COCOA



De toute Première Qualité. Pour ceux dont les occupations demandent un cerveau clair et des nerfs solides... Walter Baker & Co., Limited. Montréal, Can. Dorchester, Mass.

COIN DES ETUDIANTS

NOTRE REPUTATION. Il n'y a pas à redigir! Les étudiants nous avons une mauvaise réputation... COIN DES ETUDIANTS. Notre réputation. Il n'y a pas à redigir! Les étudiants nous avons une mauvaise réputation... COIN DES ETUDIANTS. Notre réputation. Il n'y a pas à redigir! Les étudiants nous avons une mauvaise réputation...

BOITE AUX LETTRES. BRUSKOTTE. —Ainsi, nous serons deux très discrets. CHIFFON. —Je suis bien prêt à "lire" avec vous. L. V.

GRACIEUSEMENT... DODD'S KIDNEY PILLS. Les Filles de Dodd souffrent...

La session provinciale

TOUTE LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI A ETE CONSACREE A L'ETUDE DU BILL DE L'HON. M. DEVLIN, A L'EFFET D'AMENDER LA LOI DE LA CHASSE.

Québec, 6. — Le bill de l'hon. M. Devlin à l'effet d'amender la loi de chasse de Québec a fait le sujet de la séance de cet après-midi. De trois heures jusqu'à six heures, on a entendu tour à tour l'hon. ministre de la Colonisation, etc., expliquer la portée de son bill, ce qui a donné lieu à une réédition du discours de M. Provost sur un thème qui lui est familier, "La perte de revenus pour la province provenant du fait que le gouvernement négligerait la surveillance de l'exploitation des fourrures." MM. Kelly, Lavergne, l'hon. M. Devlin et M. Teulier continuèrent le débat et le bill, en comité général de la Chambre, subit quelques modifications. La Chambre s'est ajournée à lundi à 8 heures p.m. L'hon. M. Devlin a expliqué que par l'amendement à l'article 2310, on désire fixer la date de l'ouverture de la chasse du gros gibier au 15 septembre au lieu du premier de ce mois. La raison principale de ce changement réside dans le fait qu'un grand nombre de ces animaux tués en septembre sont perdus à cause de la grande chaleur. Dans Ontario et dans les provinces maritimes, ainsi que dans l'Etat du Maine et de New York on défend de chasser dans le mois de décembre, de sorte que les saisons de chasse sont beaucoup plus courtes ailleurs que dans notre province. A la suggestion de l'hon. ministre, on a supprimé le troisième paragraphe de la première clause par laquelle on prohibe "de servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original, le caribou ou le chevreuil," afin, pour le moment, de rendre plus uniforme la loi de chasse comparativement avec celle d'Ontario, la province voisine. D'après cette première clause du bill, il est interdit "de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original entre le quinzième jour de décembre et le quinzième jour de septembre de l'année suivante et de chasser, etc., le caribou entre le quinzième jour de décembre et le quinzième jour de septembre de chaque année." Dans la dixième clause du bill, il s'agit de remettre en vigueur la loi défendant la chasse du castor dans la zone No 1 et le comté de Chicoutimi, dans la zone No 2. Cette prohibition qui a existé pendant un certain nombre d'années a produit d'excellents résultats. Cependant elle expirait le premier novembre 1912 et comme elle n'a pas été renouvelée à la session dernière la chasse est permise pour cette saison. La fourrure de castor prend de plus en plus de valeur, et on croit prudent de continuer, pour trois ans encore, le repeuplement de cet animal qui menaçait de disparaître. Dans cette deuxième clause, on se préoccupe aussi de protéger les différentes variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes et de renards rouges. Dans le troisième paragraphe, on veut permettre la chasse du lièvre à partir du 15 octobre; aujourd'hui on ne peut le chasser que du premier décembre. La troisième clause du bill est à l'effet d'amender l'article 2314 afin de fixer au premier d'octobre l'ouverture de la saison de la chasse à la perdrix. L'article 2315 est amendé dans le but de défendre de nouveau la vente de la perdrix grise ou de savanne. Cette prohibition, qui a été en force pendant quelques années, est expirée depuis le premier octobre dernier, et on pourra la vendre durant toute la saison suivante. Malheureusement on s'aperçoit que l'on a déjà commencé à l'exporter à l'étranger, surtout sur les marchés des Etats-Unis. Cette prohibition ne prendra effet que l'an prochain. En amendant l'article 2320 on veut défendre la chasse du castor dans le comté de Chicoutimi, qui fait partie de la zone No 2, afin de faire disparaître un abus et de mieux contrôler les envois de fourrure de cette région. L'article 2326 est amendé afin de soumettre les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de chemin de fer aux mêmes responsabilités quant à la chasse illégale, que les industriels forestiers. Cette responsabilité s'étendra à toutes les infractions commises par les employés dans les chantiers ou autres qui chassent les animaux à fourrures en tout temps et en toute saison. Par l'amendement à l'article 2332 on veut faire disparaître un abus qui consiste à aller chasser deux ou trois jours avant l'ouverture de la saison de la chasse, afin de pouvoir mettre les produits dès le premier jour sur le marché. Avec l'amendement à l'article 2338 il s'agit de réduire le montant de l'amende pour les infractions à la loi lorsqu'il s'agit du lièvre. Le minimum de l'amende actuellement est de \$30, dorénavant le minimum sera de \$2 et le maximum de \$10. L'article 2350 est amendé dans le but de protéger l'industrie de bois contre certaines réclamations de localités de territoires de chasse. Quelquefois les commerçants de bois sont obligés de construire des clôtures dans les rivières ou des lacs pour les besoins de flottage de leur bois. L'a. amendement est fait dans le but de protéger les commerçants de bois contre ces réclamations plus ou moins fondées. L'amendement se lit comme suit: "Le bail ne fera pas obstacle à ce que le porteur de quelque permis de coupe de bois puisse, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil et aux conditions que celui-ci pourra imposer, sous la direction du dit département de la colonisation, des mines et pêcheries, faire les travaux nécessaires au flottage du bois sur tout terrain, lac, rivière loués à des personnes ou des clubs pour fins de chasse et de pêche." Voilà en somme le résultat du travail de l'assemblée législative, cette après-midi. Le député n'était pas nombreux. La Chambre a siégé en comité général, sous la présidence d'abord de M. Tessier, député de Trois-Rivières, et plus tard de M. Morisset, député de Dorchester. Au cours de la discussion, M. Provost, fit un discours et disparut aussitôt; le comté de destination de Montréal attirait, plusieurs députés suivirent son exemple et MM. Teulier et Lavergne continuèrent avec un semblant d'obstruction et en regardant souvent à l'horloge, à discuter le bill jusqu'à 6 heures. La Chambre s'ajourna à lundi, à 8 heures p.m.

Quelques opinions libérales

Nous avons reproduit, hier, dans nos dépêches l'opinion de premier jet du "Globe" de Toronto, qui condamne énergiquement le projet de contribution en argent de M. Borden. Le grand organe libéral d'Ontario voit comme nous dans cette proposition le paiement d'un tribut à l'Angleterre et non pas la coopération personnelle du Canada à la défense de l'empire. C'est, dit-il, l'offre de trois dreadnoughts, mais sans un seul marin canadien. Il y voit un aveu d'impuissance humiliante de la part du Canada; le renoncement à perpétuité, à l'idée d'organiser une marine canadienne, et la destruction de notre autonomie. Poussée à sa conclusion logique, cette proposition peut aussi bien s'appliquer à notre défense sur terre. Pourquoi ne pas offrir aussi à l'Angleterre de l'argent pour payer les soldats qu'elle enverrait pour nous défendre? Le "Manitoba Free Press" de Winnipeg fait remarquer que ce n'est pas une contribution d'urgence que l'on propose, mais une politique permanente, qui ne comporte aucune contribution du Canada en hommes, et qui ne pourrait aucunement à la représentation du Canada dans les conseils de l'empire. La politique de M. Borden, dit l'organe libéral, est celle qui a été proposée par M. Chamberlain en 1897 et en 1902, et que le Canada a alors rejeté. Elle ne répond pas, d'ailleurs, aux demandes contenues dans le mémoire de l'Amirauté et elle comporte tout simplement l'abandon par le Canada du principe d'une marine canadienne, et l'adoption de la politique contraire de contribution en argent. Le "Free Press" recommande une étude sérieuse de la question, car de la décision à prendre dépend tout l'avenir du Canada, non seulement au point de vue de la défense navale, mais aussi au point de vue des relations constitutionnelles entre le Canada et la Grande-Bretagne.

SAGE DECISION

Hommes, ne souffrez pas inutilement, prenez sans hésiter

Les PILULES MORO

Leurs bons effets sont assurés

En médecine comme en toute autre chose, les décisions promptes sont souvent les meilleures. Lorsqu'un homme est très malade et quand il s'aperçoit que les remèdes qu'on lui donne ne font sur lui aucun effet, c'est certainement l'indice qu'il faut un changement et le plus tôt s'opérera ce changement sera le mieux. Trop de personnes hésitent, consultent et traitent. Pendant ce temps la maladie fait toujours des progrès et entre de plus en plus dans le système. Voilà ce qu'il faut éviter à tout prix, et c'est pourquoi il faut prendre promptement une décision. Parmi ces maladies qui sont d'autant plus dangereuses qu'elles ont traîné, il n'en est pas de pire que le mal de rognons. C'est le mal le plus insidieux qui existe et celui dont les complications peuvent être les plus graves. La Brightisme et l'angine de poitrine sont des formes fatales de cette dangereuse maladie auxquelles succombent, chaque année, bien des victimes. Pour se protéger contre le mal de rognons, il n'est pas de remède préférable aux Pilules Moro qui renforcent le sang, activent la circulation et nettoient tous les organes, suppriment l'enfermement et facilitent l'œuvre des éliminateurs. Les rognons voient ainsi leur tâche allégée et s'ils sont fatigués peuvent reprendre haleine et se fortifier pour le besogne qui leur incombe. Il suffit souvent de donner aux rognons un peu de repos pour que leur fonctionnement régulier se rétablisse; et aussitôt, les douleurs cessent. Ces inflammations et ces étourdissements disparaissent dès que les rognons sont plus à l'aise pour fonctionner et l'on voit ainsi se produire en quelques jours des améliorations qui deviennent bientôt durables et sont suivies d'une guérison totale. C'est pourquoi nous recommandons aux néphritiques d'essayer immédiatement un traitement aux Pilules Moro, comme l'a fait, par exemple, l'auteur de la lettre qui suit: Messieurs, On a bien raison de dire que la constance est toujours récompensée et j'en suis un exemple vivant. Si je suis aujourd'hui complètement guéri de la maladie de rognons qui m'a fait souffrir si longtemps, c'est parce que je n'ai jamais désespéré même au plus fort de ma maladie. J'ai toujours eu confiance que les PILULES MORO me guériraient complètement, et j'en ai fait usage jusqu'à la guérison absolue, sans faiblesse et sans hésitation. C'est une méthode que je recommande à tous les CONSULTATIONS GRATUITES.—Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état et lui indiquent le moyen de se guérir. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi à 6 heures les autres jours. Tous les hommes qui se sentent mal en train, fatigués, sont tracasés par différents maux, devraient aller consulter nos médecins. Ils apprendraient non seulement comment se traiter, et comment se guérir, mais aussi ce qu'il faut faire pour prévenir l'affaiblissement et toutes les maladies auxquelles ils peuvent être exposés. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix. 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

La Chine et l'Europe

A PROPOS DES EMPRUNTS CHINOIS

La question des emprunts chinois est pour la diplomatie un rocher de Sisyphe. A peine y met-elle ordre que quelque dissidence financière risque de tout faire écrouler. Il y a quelques semaines c'était un groupe international mené par une banque russe qui, comme nous l'avons montré, mettait en danger la politique d'obéissance au consortium. Hier c'était à Londres que l'on émettait un emprunt chinois de 5 millions de livres, en dehors des conditions que le consortium avait jugé nécessaire d'imposer à la Chine, et faute de quoi sir Edward Grey avait plusieurs fois déclaré à la Chambre des Communes que la diplomatie britannique ne pourrait donner aucun appui à des prêteurs anglais. On a invoqué le grand principe de la liberté économique pour justifier cette opération. On a affecté l'indignation devant le monopole que six gouvernements sont accusés d'avoir voulu constituer en matière d'emprunts chinois en faveur de certains groupes de banques. Et on ne saurait trop admirer la promptitude avec laquelle une bonne partie de la grande presse anglaise a adopté cette thèse contre celle que le ministre des affaires étrangères a soutenue au nom du gouvernement chaque fois que, depuis plusieurs mois, il a été parlé d'emprunts chinois dans les assemblées de Westminster. La vérité, c'est que la doctrine n'a rien à voir dans cette affaire. Comme nous le disions récemment, alors que les groupes français et allemands du consortium comprennent tous les grands établissements financiers des deux pays, le groupe anglais se compose de la seule Hong-Kong and Shanghai Bank, qui défendait jalousement un monopole des emprunts chinois sur le marché anglais. La base du Consortium sur lequel celui-ci était donc trop étroite. Beaucoup d'établissements étaient mécontents de voir venir un gros gâteau chinois, de substantifs bénéfices d'émission sans en espérer leur part. De là l'emprunt de cinq millions de livres — il doit être suivi d'égal importance — qui vient d'être fondé avec une conception toute autre des exigences de la sécurité des porteurs que celle que se faisait le gouvernement britannique, et une parfaite sérénité en ce qui concerne les conséquences politiques qui pourraient résulter de telles opérations. C'est seulement ce côté politique de la question que nous avons à montrer ici. Peu nous importe, surtout après longtemps que notre bureau nous offre pas aux nouveaux titres chi-

BIBLIOTHEQUE CIVIQUE. 70 Sherbrooke-Ouest. Montréal, décembre le 3, 1912. Bulletin mensuel, novembre 1912. Nombre de visiteurs... 1997. Livres échangés... 227. Consultations téléphoniques... 128. Lettres reçues... 216. Lettres expédiées... 148. Nouveaux dépôts... 12. Argent en caisse... \$435. F. VILLENEUVE, Bibliothécaire en Chef.

DUNLOP Traction Tread. PNEU QUI DONNE CONFIANCE. Le Dunlop Traction Tread vous donne confiance à la fois dans la route et dans la voiture. Deux grandes choses qui contribuent au confort. Voyez votre Homme De Garage.



### A Propos de Cadeaux

Il n'y a pas de cadeau plus joli ni plus acceptable qu'une garniture de fourrures de Fairweather. Quel que soit le choix la qualité ne varie pas.

#### GARNITURES EN LYNX NOIR

Grande étole-écharpe de 6 pes de large par 90 pes de long; manchon-coussin très ample, assorti, \$175.

GARNITURES DE \$115 A \$400

#### GARNITURE EN MOUTON DE PERSE

Grande étole-écharpe double, de 100 pes de long, garnie de oreilles et de pattes. Gros manchon ovale assorti, \$110.

GARNITURES DE \$35 A \$150.

Nous sollicitons une visite et une comparaison. Catalogue illustré envoyé par la poste, sur demande.

### Fairweathers Limited

485-487 rue Ste-Catherine Ouest  
TORONTO MONTREAL WINNIPEG

## A l'Opéra

UNE BELLE REPRISE DE LA TOSCA

Il y avait au Majesty's, hier soir, une salle comble et enthousiaste pour la reprise de la Tosca, avec Mme Edvina dans le premier rôle.

Mme Edvina s'est révélée une merveilleuse Tosca et elle a absolument ravi et ému son auditoire. Très différente des artistes que nous avons eues jusqu'à date dans ce rôle, Mme Edvina l'a rendu avec une richesse de détails et une sûreté de nuances absolument remarquables. Très brillante au 1er acte, dans ses scènes d'amour ou de jalousie, Mme Edvina a été au 2ème acte d'une passion intense. Pendant la scène de la torture, son émotion et sa souffrance étaient d'une grande vérité et ses attitudes pendant la scène où Scarpia lui exprime son désir, ont été d'une grande tragédie dans toute la force du mot. Jamais non plus la voix de Mme Edvina n'a paru meilleure ni plus ample, ce qui s'explique par ce fait, qu'à son premier séjour parmi nous, la santé de l'artiste n'était pas parfaite. Le public a acclamé à outrance, hier soir, notre compatriote, et c'est le plus beau succès qu'elle ait

encore remporté à Montréal, ce qui est tout dire.

M. Polese fut, comme toujours, un admirable Scarpia, à la voix vibrante, à la phrase intelligente et variée, souple et convaincante. Cet artiste ne rencontre que des éloges parmi le public.

M. Gaudenzi, qui chantait Mario, a de belles qualités comme ténor; il a joué avec beaucoup de vérité la grande scène du 2ème acte et il a fort bien enlevé l'air célèbre du 2ème M. Cervi continue d'être remarquable dans le rôle pittoresque du sacrilain. Ce fut aussi un beau succès d'ensemble, chœurs et orchestre manœuvrant à merveille sous la direction du maestro Jacchia. Les levers de rideau furent nombreux et à la fin du 2ème acte, le public fit une longue ovation à Mme Edvina, quand M. Polese après plusieurs rappels se retira discrètement, pour laisser la chanteuse recueillir seule les applaudissements du public. Ce soir, Hérodiade.

## FAITS DIVERS

### Escroc condamné à la prison

John Fitzpatrick, un Américain, qui avait la mauvaise habitude de se tenir au bord des gares de chemins de fer et de jouer le rôle de l'ami d'occasion, a été condamné, par le juge Bazin, à trois mois de prison, pour avoir volé deux sommes de \$65 et de \$25 à deux voyageurs, de complicité avec un de ses amis, en jouant aux cartes.

### Condamnations en cour du recorder

—Deux Italiens, portant les noms de Martini et Maroki, pour port illégal d'armes à feu ont été condamnés chacun à \$5.00 ou deux mois de prison.

—A. Coats, pour avoir attaqué un constable, reçoit une condamnation de \$50 d'amende ou 3 mois d'emprisonnement.

—Pour refus de support à sa femme et à ses cinq enfants, Théo. Saint-Martin est condamné à \$25 ou deux mois de prison.

### Les cambrioleurs ne perdent pas une occasion

Pour la deuxième fois, en moins de deux semaines, les cambrioleurs ont rendu visite aux magasins de la Stroud Photographie Co., de T. Coates & Co, marchands d'articles de

### LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, maisie générale, — qui font de la vie un martyre, — en faisant usage des

### Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE.



Soulagement en quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redoublées à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Chez Monsieur Gauvin, Je me suis servi depuis plusieurs années des Cachets Gauvin contre le Mal de Tête et toujours avec rapidité, à ma grande satisfaction. Dans votre pharmacie, Monsieur, j'ai vu en vente partout 25 cts la boîte. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste, 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

209-1-31-21

### sports, 669 rue Ste-Catherine-ouest.

La première fois, on a enlevé pour plus de \$500 de marchandises mais, cette fois, on n'a pas pu rien enlever, grâce à la vigilance du constable Brown.

Ce dernier, en passant hier matin, vers 3.30 hrs, aperçut un homme à l'intérieur du magasin et fit donner aussitôt l'alarme au poste pendant que lui se mit à courir sus au voleur qui était sorti par la porte d'arrière à la vue du constable, et s'enfuyait dans la rue. Malheureusement, malgré le refus du sergent Layton et de deux autres hommes, on ne put le rejoindre.

### Ils sont trouvés coupables

René Courtois et Léopold Lafleur alias Lalande, arrêtés le 15 novembre dernier par les détectives Gorman et Lapage, pour avoir volé des marchandises et des papiers de valeur à Samuel Gold et Cie., 922 St-Laurent, ont eu leur procès devant le juge Bazin, en Cour des Sessions spéciales.

Courtois portait encore le pantalon qu'il avait volé chez M. Gold. Les deux accusés ont été trouvés coupables et recevront leur sentence mardi.

Courtois et Lafleur devront encore répondre à trois autres accusations de vol.

### Obtiendra-t-il un sursis pour le condamné à mort.

Selon que nous l'annoncions avant hier, un sursis et une révision du procès d'Antonio Farduto sont demandés au ministre de la Justice par Mre Alban Germain, C.R., de Montréal, actuellement à Ottawa. Farduto doit être pendu dans quelques jours, à Montréal, pour le meurtre de Louis Hotte.

### PERSONNEL

Monsieur J. A. Belliveau de Winnipeg, le Vice-Président de la Compagnie Fashion Craft de cette ville est de passage à Montréal avec sa famille. Il doit partir bientôt pour la France où il doit passer l'hiver avec sa famille.

M. Belliveau est très frappé des progrès que Montréal a fait depuis son dernier voyage il y a quelques années, et il a fait la remarque qu'évidemment il n'y a pas seulement Winnipeg qui avance. Comme tout ceux qui n'ont pas revu notre ville depuis un certain temps, il peut à peine reconnaître nos rues principales.

M. Belliveau est un des commerçants les plus en vue à Winnipeg et il nous fait plaisir de lui souhaiter, ainsi qu'à sa famille, un heureux voyage.

## CHEZ LES OUVRIERS

M. David Giroux vient d'être pris d'organiser, en notre ville, une union internationale des travailleurs de la construction pour amener les salaires à un niveau plus élevé. L'union sera exclusivement de Canadiens-français sera fondé lundi soir, à la salle Gareau, 243 rue Maisonneuve. Plusieurs orateurs ouvriers porteront la parole.

Ce soir, samedi, à la salle Nationale, aura lieu le grand eucharé et bal du club ouvrier St-Jean-Baptiste; 80 prix seront distribués.

Le conseil des métiers et du travail a tenu son assemblée régulière, jeudi soir, sous la présidence de M. Foster.

En réponse à une lettre du conseil, les honorables MM. Borden, premier ministre, et Crothers, ministre du travail, déclarent, au sujet de la grève des chaudronniers, employés par le Grand Tronc, que les demandes des ouvriers seront étudiées et qu'aucune concession nouvelle ne sera accordée à la compagnie, à moins qu'elle ne soit décidée à respecter ses engagements et la décision du tribunal d'arbitrage.

Lecture a aussi été faite de lettres de Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec, de MM. Finnie et Bouchard, députés, relatives au bill sur l'instruction gratuite et obligatoire. M. G. R. Brunet donna lecture du rapport final du comité de la fête du travail. Ce rapport accuse un bénéfice net de \$583. Des félicitations sont adressées aux unions pour leur concours empressé à cette fête, qui, en dépit du mauvais temps, fut des plus brillantes et des mieux réussies.

M. O. Proulx, au nom de la délégation de Québec, fit le rapport de l'entrevue avec les ministres. Puis, le Conseil a accordé, unanimement son appui moral aux mireurs d'œufs, qui sont en grève.

### Le récital de Mlle St-Jean

Montréal, 5 décembre 1912. A. M. l'Éditeur, Monsieur:

Nous comptons sur votre obligeance et sur votre esprit de justice pour publier notre réponse à un article intitulé "Lettre intéressante", signé par le président de la Cie Gunn, Langlois et publié dans votre édition d'hier.

Je crois que c'est un devoir pour moi comme ex-employé de la maison Gunn Langlois et comme secrétaire de l'Union des Mireurs d'œufs de Montréal, de protester contre cette lettre.

Nous désirons faire connaître la vérité au public qui est aussi intéressé en ce conflit. Voyons ce que ces messieurs disent: 1. Ces messieurs prétendent que l'é-té dernier, des organisateurs américains ont visité notre ville dans les intérêts des Mireurs d'œufs et formé l'union avec des règlements très étendus concernant leur commerce. Ceci est faux. Aucun organisateur américain n'est venu nous visiter, et c'est M. G. R. Brunet, ex-président du Conseil Central des Métiers, et moi-même qui sommes les fondateurs de l'Union des Mireurs d'œufs (Deux Unions franco-Canadiennes).

2. D'après le nouvel arrangement, disent-ils, les mireurs proposaient de commencer l'ouvrage à 8 heures a.m. jusqu'à 6 heures p.m., et de finir à midi le samedi; aussi que l'Union ne permettrait qu'un apprenti par maison. Ceci est encore faux. Ces messieurs ont entre les mains notre demande par écrit mentionnant les heures de travail, qui sont de 7 heures a.m. à 6 heures p.m., et le samedi de 7 heures a.m. à midi; quant aux apprentis, il n'en a jamais été question entre les patrons et l'Union.

3. Nous étions bien consentants, disent-ils, de leur payer un salaire de \$14.00 par semaine et de nous arranger de manière qu'un certain nombre d'entre eux laissent l'ouvrage le samedi à 11 heures, à tour de rôle. Voici ce qu'ils offrent à quelques hommes seulement, de signer un contrat individuel de \$13.00 par semaine et d'un bonus de \$52.00, cela fait bien \$14.00 par semaine au bout de l'année; mais point, il faut être bien certain d'y rester toute l'année; en outre, ils exigent que chaque homme mire 25 caisses à 35 par jour, et de plus, que l'employé devait avoir une bonne conduite, être bien obéissant et donner satisfaction; on se traitait au collègue. Cette offre a été refusée avec raison, car aucun homme ne pouvait remplir ces conditions.

4. Nous remarquons qu'allusion a été faite au contrat que nous avons fait avec nos hommes. Ces contrats sont aussi bien dans l'intérêt de vos employés que dans le nôtre; car ils assurent à nos mireurs qui ont un contrat avec nous un bonus substantiel à la fin de l'année, ce qui leur permet de mettre l'argent de côté pour acheter du charbon, etc., pour l'hiver. Cette fois-ci, ils ont raison, ils nous paient durant toute l'année des salaires de famine, \$10.00 et \$12.00 par semaine, et le pauvre pauvre mireur s'endette un peu partout, et quand vient enfin le temps de toucher ce fameux bonus de \$10, \$20 ou \$25, il s'empresse de porter cet argent au marchand de charbon, car sans cela, il souffrirait du froid, lui et sa famille, car c'est très difficile d'obtenir du charbon à crédit.

5. Il a été aussi dit que ce contrat était arbitraire. Le fait est cependant que pendant nombre d'années où ces contrats ont été en vigueur, nous n'avons jamais renvoyé un homme qui en avait un avec nous. A ceci, je réponds: "Mercredi dernier, le 27 novembre, un des chefs de la maison "Gunn Langlois" nous a menacés tous de renvoi si nous refusions de travailler jusqu'à 9 heures p.m.; nous avions travaillé les soirs précédents et nous étions fatigués, et cela trois jours seulement avant que nos contrats fussent finis. Plutôt que de perdre ce bonus, nous avons travaillé.

### Rhume de Poitrine, Sifflement, Guéris durant la nuit

Vous pouvez enrayer un rhume, vous sentir bien le lendemain matin, en suivant la méthode de "Nerviline".

### L'expérience d'une garde-malade.

Toute mère sait combien il est difficile de faire prendre à un enfant un médicament pour le rhume. Un remède rarement suffira à moins d'être pris à grandes doses, ce qui bouleverse complètement l'estomac et rend l'enfant malade.

Parlons de la prompt guérison des rhumes de poitrine et des rhumes chez les enfants, la garde-malade Carrington dit: "Dirent toute mon expérience comme garde-malade, je n'ai jamais rencontré une préparation aussi sûre que Nerviline. C'est l'idéal des liniments. Chaque goutte est promptement absorbée, pénètre dans les pores jusqu'au muscle malade, soulage et guérit promptement. Spécialement pour les rhumes de poitrine, douleurs de côté, raideur du cou, mal d'oreilles, mal de dents, j'ai trouvé Nerviline d'une valeur inestimable. Dans les indispositions des enfants, Nerviline n'a pas d'égal. Je crois que Nerviline devrait se trouver dans toutes les maisons. Des centaines de milliers de bouteilles de Nerviline sont employées chaque année — prouve que c'est le liniment par excellence pour la maison. Refusez toute imitation de votre vendeur. Grande bouteille de famille, 50c; grandeur d'essai, 25c, chez tous les vendeurs, ou de Catarhosone Co., Buffalo, N.Y., et Kingston, Ont.

### BRETELLE PRÉSIDENT LA PLUS COMFORTABLE

### Chaussez-vous Chaudement

Par ces temps humides et malsains. Allez faire votre choix de bonnes

### Chaussures en Feutre

au magasin si connu de

### A. S. LALLÉE

101 BLVD. ST-LAURENT

209-1-3-p5

"Et pour vous convaincre de ce que j'avance, voici comment se terminent les contrats si favorables à l'ouvrier: Voici le texte: Il est aussi entendu et convenu que le présent arrangement peut être annulé par la Cie en tout temps pour mauvaise conduite ou désobéissance de ma part ou si mon travail ne donnait pas satisfaction. C'est clair, c'est épatant, tout à l'avantage du patron et, de l'ouvrier, on s'en fiche. 6. Ils prétendent qu'ils nous ont remplacés, remplacés, le mot est exact; mais nous savons fort bien que nos remplaçants sont tous des hommes inexpérimentés; alors si Messieurs les Étudiants ont quelques démonstrations à faire, c'est le temps pour eux de s'approprier de nouvelles jolies; ils seront servis à souhait. Plus tard, quand le public aura été renseigné de la manière que ces remplaçants sont traités par ces marchands, nous ferons des déclarations démontrant comment les consommateurs des villes et les producteurs de campagnes sont exploités par ces puissantes compagnies. UNION DES MIREURS D'ŒUFS, DE MONTRÉAL, A. ROBITAILLE, Secrétaire.

profondir le sens à réciter toutes leurs leçons avec une intonation naturelle. Combien leurs études seront fructueuses! La base d'une bonne instruction est sans doute d'apprendre tout d'abord à bien lire. L'enfant en raisonnant la page qu'il a sous les yeux, en analysant tout ce que les phrases contiennent, développe son jugement, son intelligence, son esprit d'observation. A l'aide de récitations attrayantes, de dialogues bien faits, récités avec naturel, le langage de l'enfant se perfectionne, sa voix se pose et son maintien devient aisé et gracieux. Nos moyens éducateurs sont adaptés à l'âge des enfants. Nous nous efforçons de corriger leurs défauts de prononciation et autres, d'encourager leurs efforts personnels, et de leur inculquer à un âge où il est relativement facile de les impressionner, le goût du travail intellectuel, — ce grand tonique contre les dangers de la vie! Les enfants ont maintenant un peu trop de laisser aller, leur conversation est, sinon sans valeur, du moins très négligée, et leur littérature plutôt déplorable. Ces défauts qui s'accroissent avec l'âge peuvent être heureusement enrayer par des études sérieuses. C'est quand l'arbre est jeune, qu'il peut être redressé. L'enseignement spécial que nous donnons ici, s'occupe de tout cela, et cherche à découvrir les qualités naturelles, le talent personnel de l'enfant. Ce talent qui sagement cultivé le conduira peut-être plus tard à la fortune. Qu'un enfant apprenne à bien lire, qu'un lui donne de bonne heure, le goût de la lecture et des choses de l'esprit, qu'on lui procure ensuite des livres intéressants, instructifs, il acquerra en bien peu de temps plus de connaissances littéraires, géographiques et historiques que par tout autre moyen. Cette méthode aussi pratique que simple n'encombre pas la mémoire de l'enfant, mais forme son jugement et son intelligence en même temps qu'elle épure son goût. L'étude de la diction permet de dire clairement ce qu'on a à dire, clairement et purement par la prononciation et l'articulation des mots. Une personne qui possède l'art de dire, donne plus de clarté et de force à ses pensées, suit sa présentation avec une certaine résolution qui est le secret du succès. Que de gens possèdent cependant une réelle valeur, perdent toute assurance et une part de leur naturel, parce qu'ils parlent mal et qu'ils s'en rendent compte, et c'est parce qu'ils s'en rendent compte, qu'ils hésitent d'une façon pitoyable et tombent dans une excessive timidité qui paralyse tout effort et nuit au succès. Que ces personnes timides n'hésitent pas à joindre nos cours qu'elles ne craignent pas que leur incompréhension soit mise en relief, ou que les élèves soient trop avancés. Chacun possède ses qualités personnelles, le but du professeur est de les développer sans laisser voir les points faibles, et tous les efforts possibles seront faits pour que l'élève soit à l'aise et paraisse avec plus d'avantage. Comme on peut le voir dans nos prospectus, l'Ecole Columbian accorde différents diplômes et certificats. Ce diplôme que nous promettons d'avance à personne, sera accordé dès que l'élève le méritera, — que ce soit après trois ou quatre ans d'études. — Le talent, l'éducation, la culture, la ponctualité, les progrès et les succès seront sérieusement examinés et l'élève qui l'obtiendra aura un témoignage de compétence. Les personnes qui enragent des professeurs le considéreront comme tel. Le but de l'Ecole est d'élever plutôt que de décorer ses élèves. Mais nous serons heureux de voir nos gradués à l'œuvre, nous représenter et continuer nos travaux. Il ne me reste plus, messieurs et mesdemoiselles, qu'à solliciter votre bienveillant encouragement pour notre entreprise toute philanthropique. Aidez-nous dans l'accomplissement de notre œuvre. Que les élèves viennent nous voir se grouper dans nos rangs, nous leur ferons attendre leur pleine valeur intellectuelle et morale, et par là, nous concourrons à la gloire de notre cher pays. L'Ecole Columbian comprend que ce qui fait la grandeur d'une nation, c'est la fidélité à ses traditions. Eh bien! elle veut que les Canadiens, en cultivant les deux plus belles langues du monde, restent à jamais à ses

## CARTES

### MARTINEAU & PRENOUVEAU

ENTREPRENEURS-GENERAUX SPECIALITE: MAONNERIES J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest. F. X. Prenoiveau, 1301 Saint-Denis. BUREAU 648 BERTI. Tél. E. 4249.

### HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des escaliers et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. A. THUR TANOUAY, Propriétaire.

### PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIEN & MARION, 464, rue Université, Édifice de la Banque des Marchands, face St-Catherine, Montréal. Téléphone, 6474.

### Très Bon Beurre, 10c la livre

Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 3 livres sans employer aucune machine, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous enverrons le livre. S'adresser à Gold Ring Mfr. Co. Dept. 340, St-Ephrem de Tring, Québec, Canada. 7-4-p

### JOSEPH FORTIER

FABRICANT PAPIERIER

210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiments complets de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre et Caisnes, Impression de toute sorte. En-Têtes de Lettres, Ex-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.

RELIURE et REGLAGE 58-m-j-2

### H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction  
Tél. Bell Main 735. 70 Rue Saint-Jacques. MONTREAL



## ON DEMANDE des Opératrices pour le Téléphone.

Emploi agréable et permanent pour les jeunes filles. Et pas Salaires. S'adresser au Bureau de la Compagnie du Téléphone Bell. 241 Rue St. André. La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

### The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 RUE COLBORNE  
Entrepreneurs en construction d'acier, Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes. 83 RUE COLBORNE

### ETA - 1881 - BLIE

La même vieille maison digne de confiance, avec des prix toujours populaires.  
La Cie E. CAVANAGH Limitée, Quincaillerie, Huiles, Peintures Fournitures de Plombiers et de Moulin  
TELEPHONE BELL Main 3407-3408-3409  
935-945 rue Notre-Dame Ouest, Montréal (ANGLE RUE DES SEIGNEURS)

### Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

117-119 RUE CRAIG OUEST  
Fait des avances d'argent sur tous objets ou effets ayant une valeur commerciale et déposés à ses Bureaux. 167-51

### FERRONNERIE, COUTELLERIE, Etc. PEINTURES ET HUILES

Articles de plombiers de toutes sortes, tels que Bains, Eviers, Closets, etc. Assortiment le plus complet de marchandises pesantes, telles que Tôles, Fer, Tuyau, Fonte et Fer, etc. Fournitures de toutes sortes. Fournitures générales pour Aqueducs, Valves, etc. Engins stationnaires et de marine. GROS ET DETAIL  
I. L. LAFLEUR LIMITE  
365 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

### Les Fourrures Populaires

SONT TOUJOURS EN VENTE AU MAGASIN SI REPUTE DE La Parisienne  
TEL. EST 3-42. 531 STE-CATHERINE EST.

### LE "COUT" DE LA VIANDE

Un savant belge, a réussi à fabriquer avec des résidus chimiques, un aliment complet, qui a le goût de la viande? De quelle viande? Celle du bœuf? ou celle du cheval ou celle du rat? On songe à ce méridional qui, fabriquant des confitures de courge, déclarait: "Gardez-en, vous verrez, on dirait des confitures de mirabelles." — Eh bien, répondait-on, je préfère les mirabelles. Il est probable que, longtemps encore, on préférera la viande au produit du savant belge.

BOURSE DE MONTREAL

Le marché était hier, plus tranquille que depuis une ou deux semaines et n'offrait rien de notable.

Le Canadian Pacific Railway a subi quelques fluctuations, d'après le marché de New-York, mais les stocks locaux étaient très actifs.

Le Ciment était négligé au début de la journée; mais ensuite il prenait plus de force, en raison d'avis reçus de Londres; les prix d'offre et de demande étaient de 28 3/4 et 28 1/4.

COTE DE LA DERNIERE HEURE.

Table of stock prices for various companies including Bell Telephone, B. C. Packers, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Coal, Dominion Textile, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Paper, Dominion Steel, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Lumber, Dominion Flour, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Sugar, Dominion Tea, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Oil, Dominion Soap, and others.

Table of stock prices for various companies including Dominion Glass, Dominion Brick, and others.

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK

Table titled 'VENTES DE L'AVANT-MIDI' showing stock transactions.

Table titled 'OBLIGATIONS' showing bond transactions.

Table titled 'BANQUES' showing bank-related transactions.

Table titled 'HORS LISTE' showing out-of-list transactions.

Table titled 'RECETTES DE LA COMPAGNIE DULUTH-SUPERIOR TRACTION' showing company receipts.

Table titled 'PAS DE CHANGEMENT POUR LE C.P.R.' showing no change for the C.P.R.

Table titled 'NOUVELLE SUCCURSALE DE LA ROYAL BANK OF CANADA' showing a new branch opening.

Table titled 'L'EMISSION DE \$75,000,000 PROPOSEE PAR LE C.P.R.' showing a proposed bond issue.

Table titled 'L'INDUSTRIE DE L'ACIER' showing the steel industry.

Table titled 'L'INDUSTRIE DE L'ACIER' showing the steel industry.

Table titled 'L'INDUSTRIE DE L'ACIER' showing the steel industry.

Text regarding the steel industry and market conditions.

THE ROYAL TRUST CO. EDIFICE TRANSPORTATION. Capital payé en entier... \$1,000,000.

Imperial Bank of Canada. DIVIDENDE NO 88. Avis de dividende.

BOURSE DE TORONTO. Northern Pac., Pacific Mail, etc.

LE CURB. B. A. Tobacco, Copper, etc.

LA PRODUCTION DE LA DOMINION STEEL. Cette compagnie a produit les quantités suivantes en novembre et octobre.

RECETTES DU CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Les recettes brutes de cette compagnie de chemin de fer se sont élevées pour la semaine terminée le 30 novembre 1912.

LE MARCHE DU COTON. Le marché pour livraisons futures, à New-York, était soutenu en clôture.

MARCHE DE CHICAGO. On avait quelque anxiété au sujet de dommages causés au blé en Argentine.

VENTES A MONTREAL. Por. Gold Mine, etc.

RAPPORTS DE PLACEMENTS VALEURS A MONTREAL. Bell Telephone, etc.

LES VALEURS CANADIENNES A LONDRES. Merc. Jeudi Vendredi.

PAPINEAUVILLE. Papineauville, etc.

WHITE STAR DOMINION LARGEST STEAMERS CANADA. SERVICE D'HIVER.

ELDER DEMPSTER. SERVICE POUR NASSAU, CUBA, MEXIQUE.

ELDER DEMPSTER & CO., Limited. 319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE.

CANAL-EN-PACIFIQUE EMPRESSES ET AUTRES PAQUEBOTS.

HEROUX-LAPOINTE CO. A. A. LAPOINTE, Gérant.

IMMEUBLES, PRETS ET ASSURANCES. Chambre 9 - 37 Notre-Dame Est.

Vente d'Assureurs. Marchandises avariées.

Soumissions Demandées. Municipalité de la Paroisse de St-Vincent.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montclair.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montclair.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montclair.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montclair.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. MONTREAL et TORONTO.

LE PACIFIC CANADIEN. TORONTO.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA. 19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m.

# REVUE MOBILIERE

Une grosse semaine de vente, la semaine dernière, aux bureaux d'enregistrement. Montréal-Est en a eu 531 ce qui est un record pour ce bureau. Celui d'Hochelaga et Jacques-Cartier est noyé dans l'inondation.

Peu de très grosses ventes, d'ailleurs, sauf la vente par M. E. A. Robert, à une compagnie immobilière, de la terre qui lui vient d'acheter à la Longue Pointe, avec quelques milliers de dollars de bénéfice.

Mais, s'il n'y a pas beaucoup de très grosses ventes, il y a un nombre considérable de ventes importantes, de maisons de rapport, de résidences, à des prix allant de \$20,000 à \$40,000.

Une propriété, rue Notre-Dame-Est, s'étendant jusqu'à la rue du Champ de Mars au quartier est, a été vendue \$12 1/2 le pied.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers	Prix le pied.
Dorion	Papineau	45 c
Sherbrooke-Est		44 c
Ave. des Pins, Ouest	St-André	44 c
St-Jacques	St-Joseph	44 c
Notre-Dame	Longue Pointe	44 1/2 c
Boyer		29 3/4 c
Ave. Cartier	St-Marie	24 1/2 c
" Première		25 1/4 c
Maison		63 1/2 c
Chapleau		40 et 56 c
Davidson	Hochelaga	45 c
St-Jérôme	DeLorimier	55 1/2 c
St-André	St-Denis	55 1/2 c
Gilford (coin)		1.05
Christophe-Colomb		58 3/4 c
St-Hubert		78 c
DeLanudière		57 c
Boyer		83 1/2 c
St-Urbain (coin)	St-Jean-Bte.	42 3/4 c
Ave. du Parc	Laurier	\$2.00 à \$2.95
St-Laurent		42 3/4 c
Charles Edouard		42 3/4 c
Eplanade (coin)		38 1/2 c
Mance		31.04
St-Laurent	Bordeaux	30 c
Ave. Maplewood	Mont-Royal	\$1.00
Decelles (coin)		\$1.10
Ave. Ald Orchard	N.-D. de Grâce	90 c
" Western		\$1.00 à \$1.62
" Baillargeon		89 3/4 c
" McKay		75 c
Sherbrooke		75 c
Du Collège	St-Henri	76 3/4 c
St-Ferdinand		71 c
Lacasse		76 1/4 c
Chateauguay	St-Gabriel	87 1/4 c
De l'Eglise	St-Paul	60 c
Clovis	Emard	34 1/2 c
Ave. Pie IX	Maisonneuve	\$1.00
Lafontaine		\$1.00
Ave. Querbes	Outremont	\$1.10
Durocher		\$1.02
Ave. Van Horne (coin)		\$2.90
" Outremont		\$1.85
" Stuart		\$1.10
Hutchison		\$7 1/2 c
Ave. Laurier		\$3.25
" McDougall (coin)		\$1.55
West Central Heights	Westmount	\$1.00
Ave. Carleton		\$1.15
Sherbrooke		\$1.20
St-Catherine		\$3.15
Ave. Montrose		70 c
" Ruckland	Verdun	53 1/2 c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier	Total
Quartier Ste-Marie	\$ 49,000
Quartier Papineau	88,442
Quartier St-Jacques	11,000
Quartier Lafontaine	41,900
Quartier St-Louis	438,732
Quartier St-Laurent	618,150
Quartier Est	151,016
<b>Total Montréal-Est</b>	<b>\$1,424,257</b>
<b>MONTREAL-OUEST</b>	
Quartier St-Georges	\$ 11,000
Quartier St-André	85,685
Quartier St-Joseph	296,150
Quartier Ste-Anne	124,500
<b>Total Montréal-Ouest</b>	<b>\$ 517,335</b>
<b>HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER</b>	
Quartier Longue-Pointe	586,830
Quartier Rosemont	2,748
Quartier Ste-Marie	41,826
Quartier Hochelaga	89,519
Quartier DeLorimier	62,750
Quartier Du Parc	170,791
Quartier Du Parc	329,968
Quartier St-Jean-Baptiste	329,968
Quartier Laurier	352,270
Quartier Ahuntsic	11,000
Quartier Bordeaux	2,830
Quartier Mont-Royal	23,400
Quartier N.-D. de Grâce	161,508
Quartier Ste-Cunégonde	197,807
Quartier St-Henri	68,561
Quartier St-Gabriel	29,550
Quartier St-Paul	4,700
Quartier Emard	4,420
Maisonneuve	81,018
Outremont	240,646
Westmount	359,729
Verdun	23,067
<b>Total, Hochelaga et Jacques-Cartier</b>	<b>\$3,885,702</b>
<b>Total général</b>	<b>\$5,827,294</b>

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 30 novembre 1912 :

**DIVISION DE MONTREAL EST.**

Quartier Ste Marie

Rue Notre-Dame Est, Nos 1291 à 1298 maison en pierre et brique, partie N.E. du lot No 1290, terrain de 1274 piéds, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789,

LE LILAS BLANC

Les arbres du bois se plaignaient entre eux. Du verglas partout. C'était en décembre. Mais un feu de joie éclairait la chambre. Et c'était printemps pour les amoureux.

En venant ici, la belle était triste, Car ses pieds mignons battaient le verglas; Mais j'étais allé chez un bon fleuriste, Qui m'avait vendu ce brin de lilas.

"Ce brin de lilas, mignonne, disais-je, Au parfum puissant quoique si subtil, Feuillage vert pâle et thyrses de neige, Suffit à changer décembre en avril."

Elle répondait: "Cette odeur suave, En tout temps, partout, je l'ai dans mon cœur." Et moi, me sentant beaucoup trop esclave, Je la regardais de mon air vainqueur!

Elle respirait la légère branche, Sa bouche, au milieu, s'épanouissant, Riant au travers de la touffe blanche, Parfum de lilas et rose de sang!

Alors attiré par cette fleur double, Je sentis mon souffle égarer vers le sien, Et tout de printemps passa, comme un trouble, Dans mon cœur, où tout le futur, l'ancien!

O lèvres! O fleurs ensemble baisées!... Et ces pâles fleurs, expirant tout bas, Entre deux soupîres de joie écrasées, Rendait à l'amour l'âme des lilas.

Et là, je sentis, dans l'odeur féconde, Que l'heure n'est rien, que le temps est un, Qu'on l'a tout entier dans une seconde, Et tous les lilas dans un seul parfum!

JEAN AICARD.

CHOSSES FEMININES

visite quelque chose de nouveau, il faut que le pauvre mari ou bien son galant l'achète, et lui fait tous les jours des habits, des collets, des manchons..." Le sévère M. de Fittellieu conclut: "Le feu, la mer et la femme sont trois maux, mais le dernier me semble le plus dangereux".

Est-il besoin de dire que les Arthérides et les Rhodantes ne tirent aucun compte de ses avis et qu'elles continuent à doubler de peau leurs douillettes de satin, et avoir dans leurs manchons de tigre ou de lion-cervier d'indispensables compléments de toilettes? Elles y abritaient de tous petits chiens qu'on appelait "chiens-manchons". Les hommes mêmes adoptèrent ce charmant colifichet.

Pourtant le dix-septième siècle ne fut pas un grand siècle de la fourrure; mais au siècle suivant l'on vit à la cour de France, quelques fourrures superbes, notamment les deux manteaux valant l'un trente mille, l'autre soixante-dix mille livres, que la tsarine Elisabeth offrit au marquis de la Chetardie, ambassadeur de France, qui les envoya sans en connaître le prix, à la duchesse de Mailly. L'arrivée de ces fourrures fut un événement à Versailles. La duchesse fit mine de les offrir à la reine Marie Leszcynska qui refusa de les prendre sans l'agrément du roi.

Vers la fin du règne de Louis XV, la mode multiplia l'emploi des fourrures, comme le prouve une lettre adressée en février 1764 à une dame strasbourgeoise par Léopold Mozart, père de l'illustre musicien, venu avec

ils redevenaient grands, et de préférence au renard, avec la Restauration qui créa le bon, inspiré de la longue étole byzantine, et les mitaines en duvet de cygne, virginales et pudiques. La palatine de chinchilla est très en faveur. On commence à utiliser la peau de phoque pour remplacer la loutre de mer, devenue presque introuvable.

La femme de 1840 double d'hermine son mantelet de velours et met des bandes de fourrure au bas de toutes ses robes, même de sa robe de chambre. Le second Empire a laissé le souvenir des pélerines, des gros manchons et des poignets de martre ou de vison. La fourrure a ensuite vécu discrètement, employée surtout en bordure des "visites", en doublure des amples "rotondes". Et puis, elle a repris sa suprématie, qu'elle ne semble pas près de perdre.

Martine REMUSAT.

Graphologie

BEATRICE. — Voulez-vous m'envoyer de nouveau votre écriture, — sans coupons, — et dès la semaine suivante votre analyse paraîtra dans le journal.

TRISTE OU JOYEUSE. — Les coupons même très anciens sont acceptés

FANFRELUCHES

Les fourrures sont très portées cette saison et leur richesse ajoutera beaucoup à la grâce du costume. Nous illustrons deux jolis sets de fourrures; les tours de cou sont très longs et les manchons très larges.



son jeune fils. Agé de huit ans à Versailles, l'enfant prodige avait l'honneur de toucher du clavier de la reine et les princesses. Le spectacle de la Cour excitait à la fois l'admiration et l'étonnement du digne Autrichien. "On voit ici des choses singulièrement belles à côté de surprises folles. Les femmes portent cet hiver non seulement des robes garnies de fourrures, mais des cols de fourrure, des ornements de fourrure, en guise de fleurs dans les cheveux, et des manchettes de fourrure autour du bras." Léopold Mozart ajoute que les hommes entourent leur baudrier de fourrure. "Probablement pour qu'il ne gèle pas."

Les manchons étaient énormes. Les merveilleuses, sous le Directoire, les voulaient plus grands encore. Et voici qu'avec le premier Empire, le goût de la pelletterie devient furieux, se répand dans toutes les classes de la société et fait fleurir l'industrie des imitations. Petites bourgeoises et grandes dames garnissent leurs robes, chapeaux, soulers et manteaux d'hermine, de chinchilla, de petit gris, véritables ou faux. L'astrakan est longtemps très recherché, mais voyez les caprices de la mode, de 1808 à 1814, il n'est plus bon qu'à orner la livrée des cochers de grande maison. Les élégantes affectionnent les spencers et redingotes d'hermine. Les épaules nues se couvrent au sortir du bal de la witchoura à capuchon, en hermine ou en chinchilla, qui attend des prix fous. Les manchons sont petits et la mode les veut en fourrure de cygne.

pourvu qu'ils soient de numéros différents. FADETTE A MOQUEUSE. — Vous devez écrire quatre pages à l'encre. Les coupons n'étaient pas dans la lettre, vous les avez oubliés, je suppose. SNAP. — Esprit pratique, positif, sensé, le jugement se forme bien.

Coupons de Graphologie

Nous recommandons, ce matin, à publier nos coupons de graphologie.

Ils paraîtront tous les samedis, jusqu'à nouvel ordre. Qu'on se hâte de les recueillir; car cette publication sera, comme d'habitude, interrompue au bout de quelque temps. Et les premiers arrivés sont les premiers servis. Six coupons de numéros différents donnent droit à une analyse.

GRAPHOLOGIE

Coupon No 1

Six coupons de numéros différents doivent accompagner l'envoi de nos correspondants. N'écrivez pas sur papier rayé et n'envoyez pas de copie. Adressez: Correspondance Graphologique "Le Canada" Montréal.

Cors et Verrues Enlevés

Par un Remède sans Douleur

Tout genre de cors que ne peuvent guérir les autres remèdes (ils y en a beaucoup) s'enlève rapidement à l'extracteur sans douleur des cors de Putnam. En usage dans plusieurs pays depuis quarante ans. La plus grande vente au monde. L'extracteur sans douleur des cors de Putnam. Le nom est dit l'histoire. Il fait disparaître les cors, et ce, sans douleur. Appliquez-le le soir, et vos pieds sont mieux le matin suivant. D'autres peuvent se procurer, mais l'extracteur sans douleur de Putnam, 250 la bouteille, chez tous les pharmaciens.

VEILLÉE

Quand ma lampe est éteinte, et que pas une étoile Ne scintille en hiver aux vitres des maisons, Quand plus rien ne s'allume aux sombres horizons, Et que la lune marche à travers un long voile, O Vierge! O ma lumière! en regardant les cieux, Mon cœur qui croit en vous voit rayonner vos yeux.

Non! tout n'est pas malheur sur la terre flottante: Agité sans repos par la mer inconstante, Cet immense vaisseau, prêt à sombrer le soir, Se relève à l'aurore, élané vers l'espoir. Chaque âme y trouve un nid pour y poser son aile, Avant de regagner sa patrie éternelle.

Et tous les passagers, l'un à l'autre inconnu, Se regardent, disant: D'où sommes-nous venus? Ils ne répondent pas. Pourtant, sous leur paupière, Tous portent un rayon de divine lumière. Et tous ces hauts penseurs m'abouissent... j'ai peur; Mais je me dis encore: "Non, tout n'est pas malheur!"

MAR CELINE DESBORDES-VALMORE.

ment. Je lui trouve une surprenante ingénilité d'humeur qui tient en partie à l'extrême nervosité et aussi à une disposition marquée au mécontentement d'elle-même et des autres. Aucune vanité, beaucoup de timidité qui la rend gauche.

La volonté est forte avec des violences et des duretés: elle est autoritaire et exigeante, elle discute et s'emporte, se querelle et conserve de l'amertume.

Au fond, cependant, le cœur est bon, et elle a peut-être plus besoin d'affection qu'elle ne veut l'admettre. Elle a de la sincérité, quelque chose d'enjoué dans l'esprit, du courage, de l'ambition et de la témérité.

CHIFFON. — Un peu étouffée, pas toujours raisonnable, vive, fine et spirituelle, très imaginative... Voilà pour la partie intellectuelle. Elle a un cœur aimant mais... fantasque et ses amis sont exposés à des intermissions de tendresse. Elle est sensible, bonne, pas toujours aussi dévouée de fait que d'intention: c'est qu'un peu d'égoïsme nuit à ses bons élan.

Vive, animée, un peu bavarde, très amusante, elle plait à tous et intéresse vieux et jeunes. Elle a de la vie et de l'originalité, les petits défauts de son âge, mais rien de vulgaire ou de petit.

La volonté est égale, souple, un peu indécise, avec certaines obstinations, quelques entêtements; une volonté qui s'exerce au hasard, au petit bonheur et qui n'a pas reçu une formation sérieuse: c'est dommage!

Chiffon manque parfois de jugement: elle conclut trop vite et ne réfléchit pas suffisamment.

N'empêche qu'elle est très, très gentille cette petite amie inconnue.

Oui, assez grande, brune-claire, très riante. La reconnaîtrez-vous?

BLANCHE. — Cette grande écriture claire, élégante et ferme est très caractéristique, et à première vue elle inspire confiance et sympathie.

Elle est intelligente, d'un esprit personnel, indépendant, primesautier et fin. L'impressionnabilité et la sensibilité sont vives et il y a au fond de toutes ses impressions, mêmes les plus heureuses, un germe de souffrance qui remonte... après.

Délicatement, bonne, instinctivement dévouée, enjouée, courageuse, pleine d'initiative, elle rayonne et donne de la vie autour d'elle et garde pour elle ses détresses et ses tristesses plus fortes relativement que les causes qui les provoquent.

Mais c'est essentiellement une énergique, faite pour protéger, pour aider, pour agir et pour diriger les autres. Elle a un immense besoin d'aimer, d'être aimée, de se dépenser pour ceux qu'elle aime. Elle est remarquable par son intelligence et par l'élevation et la noblesse de sa nature. Elle a de l'orgueil qui se nuance de hauteur et d'ironie quand il est blessé. A travers sa fermeté et son assurance, je décelé des traces d'une timidité singulière dont elle est seule à souffrir et qui ne doit pas paraître beaucoup, elle a une obstination douce et invincible qui est tout à tour une grande force et un défaut un peu déplaisant.

BLONDINE. — L'esprit est sensé, enjoué, remarquablement judicieux, jolies culture qui devrait être poussée.

C'est une nature délicate, douce, profondément bonne. Elle est aimable et douce, sincère et franche. Aucune vanité ni prétention, amour de tout ce qui est simple et naturel.

Le développement est moins développé que l'on s'y attendrait après ce qui précède; il est empêché par un petit égoïsme qui paraît peu mais qui est accentué. La volonté est faible. Blondine subit sans essayer de s'y soustraire, toutes les influences environnantes ce qui produit chez elle un manque de suite, et une mobilité nuisibles.

Elle est remarquablement obstinée; avec douceur, en silence, elle s'obstine, et cette obstination mise en face de sa facilité à être influencée produit des résultats capricieux et inattendus qui, cependant, accentuent sa personnalité qui serait un peu effacée autrement. Un peu indolente, mais aimant les choses faites à son goût, Blondine a des réveils d'activité amusants où la journée de travail n'est pas assez longue pour la satisfaire.

Tout le monde l'aime, cette Blondine, et moi aussi. FROU-FROU. — Très impressionnable, tendre et sensible, mais si réservée et raide qu'elle donne l'impression d'être indifférente. L'humeur est capricieuse; elle est un peu jalouse, un peu susceptible, et quand elle est désagréable elle l'est bien.

Partie à s'attrister et même à se décourager un peu. La volonté n'est ni ferme, ni persévérante, et se laisse diriger par l'impression du moment. Beaucoup de vivacités impatientes et d'irritabilité. La réserve va jusqu'à la dissimulation et la sincérité est discutable.

Je dois dire que l'écriture un peu fruste est difficile à étudier, et mon étude ne fait peut-être pas justice à ma correspondante, à qui je demande d'excuser l'incapacité du graphologue.

JEAN DESHAYES

APHORISME

L'intelligence fait penser. Une croyance fait agir. Une illusion tenue pour vraie agit comme une réalité.

Les certitudes seules sont génératrices d'action. L'homme privé de certitudes serait comme un vaisseau sans gouvernail, une machine sans moteur.

Les impulsions sentimentales agissent beaucoup plus sur la conduite de la plupart des hommes que toutes les démonstrations rationnelles.

Par le seul fait de leurs progrès, les civilisations modernes créent une masse croissante d'inadaptés qui, ne pouvant bénéficier d'elles, sont toujours prêts à lutter contre elles.

GUSTAVE LE BON.

PATRONS DU "CANADA"



No 233—Costume complet pour jeune fille, 2 grandeurs, 16 et 18 ans. Matériaux 4 verges en 42 pour 16 ans.

COUPON

Patron No. 233

Form with fields for Name, Address, City, Province, and Measurements.

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. De paiement des patrons au "Canada", Montréal.

En demandant un patron pour fille ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez l'âge.

Advertisement for Dr. T. Felix Gouraud's Oriental Cream, featuring a product image and text describing its benefits for skin care.

Advertisement for 'Entre Nous' magazine, including a section on 'Fourrures' (Furs) and a 'GRATIS' offer for a book on 'Maladies des Femmes'.

# CHRONIQUE THEATRALE

## La saison d'Opéra

Le clou de la semaine prochaine d'opéra sera les représentations de "Thais" de Massenet qui auront lieu jeudi et samedi. L'œuvre de Massenet n'a été chantée qu'une fois à Montréal, et elle y est peu connue. Sauf la célèbre "Méditation" dont la mélodie est dans toutes les mémoires. C'est madame Carmen Méliès qui chantera "Thais"; c'est, dit-on, son rôle par excellence, et madame Méliès garde précieusement un autographe de Massenet lui-même lui faisant les plus chaleureux éloges à ce sujet. M. Riddez chantera le rôle d'Athanel, l'ermite, l'un des plus importants rôles du répertoire français, pour harryton; il devrait s'y tailler un triomphe.

Lundi soir, madame Edvina fera sa dernière apparition à Montréal, en une reprise de "Louise". L'œuvre de Charpentier continue d'avoir le plus grand succès; et on l'a donnée de tant des salles comblées, chaque fois, cette semaine.

Mercredi soir, une aubaine inespérée pour les habitués des soirées populaires: on donnera "Aïda", avec une distribution de premier ordre, comprenant MM. Lafitte, Polese, Goddard, Mées Amsden et Claessens.

Mardi et vendredi, enfin, on répètera "Roméo et Juliette", avec Mées Lapalme dans le rôle de Juliette, et M. Lafitte dans celui de Roméo.

Cet après-midi, concert d'orchestre comique d'habitude.

Ce soir, "Hérodiade".

## THEATRE NATIONAL FRANÇAIS.

### PIERRE ET THERÈSE

Pièce en 4 actes par M. Marcel Prévost, de l'Académie Française.

Voilà une pièce éminemment romanesque qui ne peut que plaire au

public de notre bon théâtre français. Avec l'exquise comédie "L'Amour veille", elle offre un contraste irrappant. C'est autre chose et c'est aussi bien. La donnée de Pierre et Thérèse est non seulement dramatique en elle-même, elle est aussi intéressante par le cas psychologique et passionnel qu'elle pose et par le problème moral que comporte la situation qu'elle met en scène. L'œuvre renferme un drame poignant. Au lieu de choisir un moment de la vie de ses héros, l'auteur les observe dès le début, les suit d'étape en étape, compose un drame graphique. L'action d'abord lente, éparpillée, soudain se noue avec vigueur, l'intérêt renait, puis augmente et tout à coup la scène éclate. Elle est haute et tranquille, elle contient une idée profonde et nous dédomme amplement de notre attente. La M. Prevost reconquiert tous ses avantages, son clair talent domine, rien ne lui résiste.

Le roman "Pierre et Thérèse" parut un an avant la pièce, mais ils furent écrits ensemble. L'auteur s'é-

tail rendu compte que son œuvre contenait tous les éléments d'une grande comédie dramatique, il ne pouvait résister à la tentation de la produire en public. Le succès a couronné ses efforts. Quel est le sujet de cette pièce, quel problème pose-t-elle, le voici: "Un homme ayant appliqué tranquillement dans sa jeunesse la doctrine du but justifiant les moyens, épouse vers trente-cinq ans, une jeune fille de vingt-cinq ans, bourgeoise traditionnelle, très éprise de lui et qu'il aime sincèrement. Un jour l'épouse découvre dans le passé de son mari les fautes que celui-ci lui a cachées, avec la conviction hautaine, qu'il usait d'un droit. Un choc se produit, l'amour va-t-il résister au choc. Que va-t-il se passer; les deux consciences vont-elles tomber d'accord, ou si non laquelle des deux consciences, laquelle des deux morales s'imposera à l'autre.

Voilà l'aventure dramatique, la crise intense que traite M. Marcel Prévost dans Pierre et Thérèse. Cette pièce étonnante et puissante exige une forte interprétation, aussi toute la troupe du National fait partie de la distribution. Voici d'ailleurs celle-ci: Pierre Houtaque-M. Scheler; Coudercq-M. Lombard; M. Dautremont-M. Fillion; Maxence-M. Mallet; M. Hemery-M. Brain; le baron Moullet-M. Pelletier; Archères-M. Chanot; Perysi-M. Gosselin; De Lepaul-M. Robi; le capitaine-M. Charlot, etc.

Thérèse-Mme Vbery; Suze-Mme Demons; Mme Christiane-Mme Devoyod; Mme Briant-Mme Degraeve; Mme Hemery-Mme Briant; Princesse d'Argy-Mme Barny; Gertrude-Mme Brain-Yvan.

## THEATRE DES NOUVEAUTES

De l'actualité, du rire, de joyeuses chansons, de la musique enlevante, de somptueux costumes et des décors luxueux encadrant les scènes les plus comiques qui se puissent imaginer.



Mme EDVINA, QUI CHANTERA "LOUISE" A L'OPERA, LUNDI.

voilà ce que nous promet "Montréal en Saisons", la très amusante revue en 6 tableaux que M. Ch. Duchamp, le spirituel auteur de plusieurs revues à succès, entr'autres "Montréal à la Cloche", vient d'écrire pour le théâtre des Nouveautés et qui sera représentée la semaine prochaine à ce populaire théâtre.

Toute la troupe des Nouveautés au grand complet est de la distribution de "Montréal en Saisons": MM. Harmand, dans le rôle de "Bezouf"; Darcy, Labry, Palmieri, Renaud, Myral, Grasset, Golles et Mesdames Pèrize, Rhéa-Harmand, Lefrançois, Tal-dy, Dzwil, Lebrun, Myral, etc.

Les différents tableaux, pour lesquels de magnifiques décors ont été brossés par M. Couvillier, dont la réputation n'est plus à faire, sont les suivants: 1. Le Champ de Mars; 2. La rue Sainte-Catherine; 3. Le Parc Latontaine; 4. Les vues animées; 5. L'Université Laval; 6. Le parc Mont-Royal.

Les principales scènes qu'on applaudira au cours de cette joyeuse revue, sont les suivantes: "Bezouf" dans



THE PASSING SHOW OF 1912, AU PRINCESS, LA SEMAINE PROCHAINE.



GABY DESLYS, que nous verrons bientôt au Princess.

La comédienne, fille de Baptiste, sera Mme Bella Quéllette. La délicieuse artiste détaillera de sa belle voix, au cours des trois actes, les plus jolies chansons.

M. Julien Daoust sera Sir Wilfrid Laurier, et on peut s'attendre à voir le chef du parti libéral, en personne sur la scène.

Il ne faudra donc pas manquer "Pays Baptiste" au Nationscope ou vous vous exposerez à le regretter.

## AU PRINCESS

"The Passing Show of 1912" qui sera au Princess la semaine prochaine n'a pas été représentée cette année ailleurs qu'au New-York Winter Garden. Comme le titre des attractions le dit, cette pièce traite des choses et politiques et théâtrales. Ces titres sont "Bought and Paid for", "Kismet", "The Pirates of Penzance", "Oliver Twist", "Bunty Dubs the Strings", "The Quaker Girl", "A Butterfly on the Wheel" et "The Typhoon".

Nous pouvons assurer que l'auditoire ne s'ennuiera pas durant les représentations.

"The Passing Show of 1912" contient la quintessence des succès de théâtre. Les artistes sont: Trixie Fringanza, Charles J. Ross, Charlotte Greenwood, Sydney Grant, Eugène et Willie Howard, Texas Guinn, Clarence J. Harvey, Ernest Hore, Louise Brunelle, Albert Howson, Loretta, Healy, Daniel Morris, George Moon, Betty Scott.

Mademoiselle Gaby Deslys viendra sous peu en cette ville avec sa troupe. La charmante danseuse parisienne portera des perles pour le montant de quatre cent mille dollars. Comme Mlle Deslys ne pèse que 121 livres, ou 55 kilos, on pourra constater que la pesanteur de ses perles représente une valeur phénoménale en argent.

La fameuse artiste viendra au Princess avant longtemps avec une troupe d'environ cent personnes.

## AU NATIONOSCOPE.

"Pays Baptiste", revue de Rad & Val.

La première de "Pays Baptiste", la revue de Rad et Val, dont on parle depuis quelques semaines déjà, aura lieu lundi soir prochain, le 9 décembre, au Nationscope.

C'est peut-être la plus piquante revue qu'on ait jouée à Montréal, et nous ne doutons pas qu'elle ne soulève la curiosité générale.

Le premier acte se passe à Ste-Scholastique, il y aura là les chars allégoriques, le petit mouton, le très important représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le représentant de la Saint-Patrice. Puis grâce à une combinaison inattendue, on retrouvera tout le pot-pourri de la politique canadienne à Québec, depuis M. Borden, jusqu'à M. Laurier, en passant par le sénateur Dandurand, couvert de décorations, l'ex-maire Guerin, L. P. Pelletier, sans oublier M. Joseph Tarte et sa jugement, ni M. Bourassa et son perroquet. Quelle salade!

Le clou, c'est que tout cela se terminera par un infatigable charivari à Montréal, où se rencontreront les gens les plus surpris, l'échevin Giroux et Pierre Loti, par exemple, ou encore M. Roberts, de la Dominion Alliance et d'autres.

Tout cela agrémenté d'une foule de chansonnettes connues, extraits d'opérettes qui sont sur toutes les lèvres.

M. Julien Daoust montera "Pays Baptiste" avec un grand luxe de décors, et sa troupe, qui est presque exclusivement canadienne, jouera cette revue — essentiellement du terroir — avec une fantaisie et un brio qu'on ne pourrait retrouver "nulle" part, comme dirait Baptiste.

Ainsi, c'est M. Hamel qui jouera Baptiste, un sympathique haldiant de Ste-Scholastique, qui se trouvera la figure dominante de la revue. M. Hamel s'est déjà fait toute une réputation dans ce genre "canayen". On peut être assuré qu'il se surpassera et que son Baptiste sera très vivant.

## THEATRE GAYETY

La troupe Great Star et Garter qui sera ici au Gayety la semaine prochaine sera une révélation pour les habitués de ce théâtre et sera le sujet de causeries de tous les connaisseurs. Bien que cette troupe ait tenu un bon rang dans les représentations des dernières années, le gérant Frank Weisberg, voulait avoir quelque chose qui sortit de cadre des choses ordinaires.

Cette comédie-musical est de Frederic Chapin, reconnu par sa réputation de conteurs d'anecdotes aux enfants.

L'œuvre est du genre "Dods". Le gérant Weisberg n'a rien épargné pour avoir une mise en scène superbe. La distribution des rôles est très forte, et nous espérons que cette troupe remportera un beau succès.

## A L'ORPHEUM

"The Little Parisienne", une comédie tirée d'une nouvelle, sera donnée à l'Orpheum, la semaine prochaine. Vallier Service et treize autres artistes joueront dans "The Little Parisienne". Service est très connu aux Etats-Unis.

Andrew Kelly, un comédien irlandais, racontera les anecdotes qui amuseront certainement les auditeurs de Montréal comme elles ont amusé ceux des autres villes du circuit Keith. "Wor by a Leg" sera donné par la troupe Gordon Eldred. Nous verrons aussi "Ergotta et Liliputiens", qui est une nouveauté dans le monde des spectacles. Mademoiselle Laura Buckler chantera plusieurs de ses chansons. Enfin, Julia Gonzales, arrialiste, qui ne manquera pas d'étudier.

## ASSAUT

P. PAUL-MARCEL, désireux de revoir son cher public montréalais, s'arrêtera deux jours dans la Métropole, pour y donner deux représentations du dernier grand succès parisien: "L'Assaut".



M. PAUL MARCEL, qui jouera dans "L'Assaut", au Monument National, la semaine prochaine.

(A suivre à la page 10)

En tout temps et dans tous les cas, les femmes apprécient les bons effets des

# PILULES ROUGES

Une femme est toujours, quelle que soit la condition dans laquelle elle vit et quel que soit son âge, sujette à des ennuis répétés, à toutes sortes de troubles. C'est là une loi fatale que nulle ne saurait éviter.

Certaines personnes cependant réussissent à s'y soustraire, mais ce n'est qu'en s'entourant de soins spéciaux et par le moyen de traitement souvent très onéreux. Et quel risque n'encourt-on pas en se soignant ainsi à tort et à travers? C'est de là que proviennent ces graves complications qui trop souvent changent une légère indisposition en une sérieuse maladie chronique.

Le hasard veut que toutes les personnes qui se soucient à peu près n'en soient pas victimes, mais combien d'exemples pourrions-nous citer du contraire?

Beaucoup des maladies féminines sont dues à ce manque de discernement. Mieux avisées et plus sages sont donc les personnes qui ne font aucun risque quand il s'agit de leur santé.

Il existe pour toutes les femmes un remède qui convient également à chacune; ce sont les Pilules Rouges. Depuis des années elles ont joué un rôle considérable dans le traitement des maladies chez les femmes et toujours elles ont prouvé leur supériorité sur les autres remèdes.

Exemples: "Le rhumatisme inflammatoire avait ruiné ma santé et l'âge critique vint compliquer la situation. Je souffrais le martyre. J'eus beau prendre toutes sortes de remèdes, me traiter comme plusieurs médecins me l'avaient conseillé, rien n'y fit; les douleurs augmentaient et mes forces déclinaient de plus en plus.

Ce n'est que lorsque je commençai à prendre les Pilules Rouges que je pus enfin me sentir soulagée. Après la cinquième boîte les douleurs étaient moins violentes et plus je persistais dans le traitement, plus je constatais de soulagement. J'ai donc tout laissé de côté pour me borner à ce seul remède qui me faisait tant de bien. Je m'en réjouis, car après quelques mois de l'emploi de ce bon remède, ma santé est tout à fait revenue, mes forces aussi et je n'ai jamais été malade depuis."

JEAN MOISAN, 99 rue Napoléon, Québec.

"Je n'avais jamais été bien forte; généralement l'appétit me manquait. J'étais nonchalante, n'ayant de goût pour rien. Cette faiblesse augmenta encore par la suite; je devins nerveuse, j'eus de fortes palpitations de cœur très souvent et ussi très fréquemment des insomnies; je fus de plus sujette à des douleurs de dos et de tête. Presque continuellement j'avais des remèdes à prendre, mais ils n'avaient que peu d'effet. A force de

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont à la disposition de toutes les femmes malades, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les femmes qui ne peuvent venir les voir sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Essayez-les donc, vous pauvres femmes que la maladie démoralise et que la douleur torture et affaiblit et vous constaterez bientôt qu'elles feront pour vous ce qu'elles ont fait pour tant d'autres.

## Une préférence bien légitime pour le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE

J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE. Avec cela le bébé se porte bien et se développe facilement.

Mme W. CASTELLO, 13 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le bon, voyez si la signature, en rouge, du Dr. J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts. la bouteille.

## SAINT-JEAN

Unis ont été arrêtés à St-Jean par M. F. Marchand, agent d'immigration. Tous deux ont manifesté leur mécontentement par une résistance aux efforts des agents et refus de retourner. M. Geo. Harris fut condamné à un mois de prison et Sam. Reichman à 24 heures de détention.

— Un grand gaillard qui signait G. Girard s'est permis d'aller à domicile pour informer certaines gens qu'ils avaient des paquets ou effets venant des Etats-Unis. Il collectait un montant variant de \$1.00 à \$2.00 pour payer les frais de transport et de douane, promettant d'apporter les effets dans l'après-midi. M. Alfred Laberge, agent du Dominion Express, a découvert le truc et fait arrêter le faux agent. Après explications, M. Laberge s'est montré clément et il n'a pas jugé opportun de faire de plainte. Le prévenu fut remis en liberté.

— Un confédéré du gouvernement provincial s'est rendu à St-Valentin, lundi dernier, pour entretenir les cultivateurs au sujet des bons chemins. L'assemblée était très nombreuse.



UNE SCENE DE "THE LITTLE PARISIENNE", A L'ORPHEUM, LA SEMAINE PROCHAINE.

### La Dyspepsie lui faisait Souffrir l'Agonie

'Fruit-a-tives' font des cures merveilleuses.



N. C. STIRLING, ESQ.  
Glencoe, Ont., 15 août, 1911.

"On a tant dit et tant écrit au sujet de 'Fruit-a-tives' qu'il me semble inutile d'ajouter mon témoignage.

Mais 'Fruit-a-tives' me font tant de bien, quand je souffrais d'une dyspepsie douloureuse, que je désire vous faire connaître leurs résultats satisfaisants.

Comme tout le monde le sait la dyspepsie et l'indigestion vous font passer de plus mauvais moments que toute autre maladie ordinaire.

Bien que j'aie souffert, dans le passé, de douleurs atroces dues à la dyspepsie, je suis heureux de vous dire que je suis maintenant en parfaite santé.

'Fruit-a-tives' ont donné le résultat désiré et c'est à ce remède que je dois mon très bon état de santé actuel.

Pourquoi n'essayez-vous pas 'Fruit-a-tives'?

80c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai pour 25c. Chez tous les marchands ou envoyez sur réception du prix de Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

## CHRONIQUE THEATRALE

(Suite de la page 9)

### PARC SOHMER

Les attractions pour demain, dimanche le 8, devraient attirer un nombre public aux deux représentations après-midi et soir. Comme on peut le voir, le programme est très varié et sera en même temps, intéressant à l'extrême.

La fanfare "Royal Venetian Band" composée de seize instrumentistes, sous la direction de signor Quintano. Ces musiciens font une tournée artistique et ont obtenu un grand succès sur tout leur parcours, dans les principales villes des Etats-Unis.

Mlle Irene Gold, forte chanteuse qui a été applaudie au parc Sohmer, il y a quelques semaines, les accompagne comme soliste. C'est un numéro que l'on s'est procuré à grands frais. Personne ne devrait manquer l'occasion de les entendre.

Floreto, une gracieuse et très habile contortionniste qui étoupe son public par son extrême souplesse, dotée à un entraînement remarquable.

Darmody, excellent jongleur de grande réputation. Ses nombreux tours sont nouveaux pour la plupart. La représentation est très intéressante.

King et Kingman; acrobates comiques et bons comédiens. Ils tiennent leur auditoire dans le fourrire dès leur entrée en scène.

Les frères Taylor, dans leur spécialité de chants et danses, experts dans des entrechats divers.

Rice et Percival, homme et femme, fameux acrobates sur tapis. Leur acte est superbe. C'est un numéro très recherché sur la scène du vaudeville.

La musique du parc, sous la direction du professeur J. J. Goulet, se fera entendre dans un répertoire choisi.

## FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

Les membres de l'Association des Femmes d'Affaires de la ville de Montréal ont tenu une assemblée, mercredi dernier. A cause d'un contre-temps nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine la publication du compte rendu de cette réunion.

### HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Dispensaire au No 1107 ave. Desorimier, tous les jours à 10 heures. Tous les jours, médecine.

Lundi et vendredi—Yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi—Maladies de la peau. Mercredi et vendredi—Chirurgie. Jeudi—Dentiste.

Goutte de lait, No 1107 ave. Desorimier, distribution à 10 heures a.m.

### LES ECOLES MENAGERS PROVINCIALES, 14 RUE CHURCH.

Tél. Bell E. 3706. Tél. Bell E. 4447. Heures de bureau: de 9 à 12 heures a.m., de 2 à 5 heures p.m.

### HORAIRE DES COURS DE CUISINE

Mardi.— Cours de cuisine démonstratif. A 10 heures a.m. La maîtresse expliquera un menu entier à chaque leçon. Elle montrera la manière de se servir de la cuisinière sans feu (fireless cooker), dans le courant des leçons. Durée du cours: 2 heures. Prix, 25 cents la leçon.

### MENU

I—Pâté foie gras économique. II—Oie braisée et farcie. III—Gâteau aux fruits. IV—Pâté feuilleté. V—Savarin à la Rosine.

Jeudi à 10 heures a.m.—Cours de cuisine individuel. Pour ce cours, les élèves sont priés de s'inscrire pour une série de 10 leçons payables à l'avance. Prix: \$2.00 la série.

Jeudi, 2.30 et 4.30 p.m.—Cours de cuisine pour jeunes filles de 13 à 16 ans. Prix: 1.00 leçon, \$2.00.

Jeudi, à 7.30 heures p.m.— Cours de cuisine démonstratif. Prix, 10c la leçon ou 12 leçons pour \$1.00.

### MENU

I—Langue en gelée. II—Chou farci aux châtaignes. III—Charlotte russe.

### COUPE, COUTURE, LINGERIE.

Lundi, à 7.30 heures p. m. Mercredi, à 10 heures a.m. — Prix, 6 leçons, \$1.00. Les personnes désireuses de suivre ce cours sont priées d'apporter avec elles tout ce qui est nécessaire à la couture, tels que fil, ciseaux, aiguilles, etc., ainsi que le patron et l'étoffe de l'ouvrage à exécuter.

### COURS DE COUPE PAR LE MODE-LAGE

Ce cours est donné par Mme A. J. Gendron. Lundi, à 10 heures a.m. Mardi, à 7.30 heures p.m. Prix, \$15.00 pour les cours de 18 leçons, payables d'avance en deux termes.

### MODES

Lundi, 10.30 heures a.m. Mardi, à 7.30 heures p.m. Prix, 6 leçons, \$1.00.

### DENTELLES ET BRODERIES

Irlande, point de Venise et point de filet au crochet. Jeudi soir, 7.30 p.m. Prix, 6 leçons, \$2.00.

### COURS NORMAL

Le lundi et le mardi, de 9 heures à 5 heures, p.m. Pour tous renseignements, s'adresser à la directrice, 14 rue Church.

L'Ecole Ménagère vient de publier un livre de cuisine, dont les recettes ont toutes été éprouvées et corrigées. Il est intitulé: "350 recettes de cuisine" et contient, outre les recettes, de quelques menus de cuisine fine et les

expressions les plus usitées dans le langage culinaire. Il est en vente à l'Ecole aux prix suivants: Volume relié, 90c. Volumes brochés, 60c.

### L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DE BUREAU

L'Association des Employés de Bureau a fait l'inauguration de son cercle de couture, et les membres se sont déclarés satisfaits de cette innovation, et y ont déjà assisté en assez grand nombre pour pouvoir espérer de cette réunion hebdomadaire les meilleurs résultats.

Que tous les membres de l'Association profitent donc de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans une foule de travaux d'art féminin. Ces réunions de couture du mercredi soir à l'Assistance Publique sont intéressantes et tout-à-fait charmantes, et les directrices comptent qu'elles seront de plus en plus nombreuses.

Le cours de coupe et de couture à l'Ecole Ménagère, a lieu tous les lundis soirs, à 7.30 heures. Toutes celles qui se sont inscrites pour ce cours devront être bien fidèles à y assister.

Cours de cuisine, à l'Ecole Ménagère, tous les mardis soirs.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres que notre bibliothèque, qui sera gracieusement mise à leur disposition, s'ouvrira, nous avons tout lieu de le croire, dans une quinzaine de jours.

Les billets pour notre écurie du 15 janvier sont maintenant en vente. L'on peut s'en procurer à "La Patrie", au bureau de l'Assistance Publique, ou à l'Assistance Publique où sera donnée cette année notre écurie. Nos membres sont priés de faire de la propagande auprès de leurs amis.

Monsieur le professeur Denis R. Perrault nous informe qu'il commencera, lundi soir, dans le cours supérieur de sténographie dit professionnel. Ce soir-là on fera la distribution des livres pour ce cours. Les élèves sont instamment priés d'être tous présents à cette première leçon.

On engage tout particulièrement les sténographes de bureau qui désirent se perfectionner dans l'art de suivre, eux aussi, ce cours qui les qualifieront que mieux aux positions importantes et lucratives.

Les cours se donnent les lundis et les jeudis soirs dans la salle-classe No 6, Monument National, de huit à neuf heures et demie.

Le cours de sténographie anglaise commencera vers la mi-janvier.

DENIS R. PERRAULT

### STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Ste-Genevieve de Batiscan, 6.— Ces jours derniers l'on a fait l'installation d'un magnifique crucifix dans le calvaire du nouveau cimetière. Ce crucifix vient de France et est un don fait à notre digne curé.

Dimanche M. le curé donnait un banquet aux huîtres. Tous les chanteurs étaient conviés.

M. l'inspecteur Goulet est au milieu de nos efforts pour faire l'inspection de nos écoles.

Le vapeur Zéphyr, capitaine Paquette est revenu pour son dernier voyage et est reparti pour prendre ses quartiers d'hiver.

### FEU L'ABBE N. RAINVILLE

Ses funérailles auront lieu à Northampton

Les restes mortels de Monsieur l'abbé Noël Rainville, en son vivant curé à Northampton, Mass., et décédé à Paris, le 19 novembre dernier, arriveront aujourd'hui à Marienville, lieu de la sépulture. Un service solennel sera chanté en l'église paroissiale de Marienville, mardi prochain, le 10 décembre, à 10.15 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les peuples, comme les espèces vivantes, disparaissent lorsque trop stabilisés, par un long passé, ils sont devenus incapables de s'adapter à de nouvelles conditions d'existence.

## LA MODE Robes du soir

Il y a robes du soir et robes du soir... celles qu'on met pour un petit dîner, pour aller au théâtre, à un concert, quelconque, ont un caractère tout différent de celles qu'on porte au bal et dans les réceptions officielles; elles sont d'aspect plus simple, d'étoffes moins somptueuses, de couleurs moins chantantes; elles n'ont pas de traînes courtes ou longues, mais elles doivent être d'une irréprochable fraîcheur, parce qu'elles sont destinées à être vues de près, tandis que les robes de soirée, qu'on met dans la cohue d'une grande fête, ou qu'on enveloppe d'un grand manteau, peuvent être portées bien des fois et rester très présentables. Il est donc de renouveler, de rafraîchir les draperies de chiffons et les garnitures du corsage. En maintes circonstances, la robe d'après-midi qu'on met à l'heure des visites, peut remplacer une petite robe du soir, s'il s'agit, par exemple, d'un dîner sans cérémonie, d'une soirée à passer au concert, d'une réunion intime; mais pour qu'elle se prête à ses utilisations si diverses, cette robe "à tout faire" doit être choisie avec beaucoup de discernement et de sens pratique. L'étoffe n'en sera pas trop fragile; je ne parle pas du velours, de la moire, du satin, voire même du drap souple, qui composent la plupart du temps la jaquette et la jupe d'une telle robe, mais des tissus légers et transparents qu'on leur allie. Malgré la vogue du tulle qui s'harmonise très joliment à la moire et au velours, je vous conseille de donner la préférence à la mousseline de soie et au voile qui résistent mieux à l'usage; ces étoffes sont renouvelées par l'emploi qu'on en fait, et les couturiers ont trouvé moyen d'en tirer des effets extrêmement nouveaux; ils les travaillent de jours et de broderies; ils les remplissent en double ou en triple et les rendent presque opaques; ils les placent sur une mousseline de soie de couleur différente qui en change la teinte sur une dentelle ou une guipure dont elles interrompent les dessins, sur une guipure métallique dont elles laissent deviner tout juste le scintillement.

Avec les mêmes étoffes et les mêmes garnitures, mais selon la manière dont on les emploie, on fait des robes d'après-midi de deux caractères bien différents: les unes, ornées de draperies d'étoffes légères et de précieuses dentelles, trop élégantes pour être portées à pied dans la rue, sont faites pour qu'on en enveloppe d'un grand manteau qui les recouvre et les protège; il est facile de les mettre le soir. Les autres ont un bas de jupe de moire, de satin, de velours, plat ou légèrement drapé, souvent bordé de fourrure, qui commence sous une tunique de tulle finement plissé ou de mousseline de soie assortie à l'étoffe; le fond du corsage est en tulle ou en mousseline; un empiècement, une petite veste, de hauts parements d'étoffe pareille au bas de la jupe, des boutons-boules de même nuance, garnissent le tissu léger qui disparaît sous une jaquette longue ou demi-longue, souvent en forme de blouse russe, ornée de fourrure comme la jupe; on allie ainsi l'apparence de simplicité, la netteté de lignes d'un costume de promenade à l'élégance d'une robe qu'on peut mettre en une foule de circonstances; mais il faut combiner la dimension et la ligne de la tunique pour qu'elle soit cachée sous le vêtement; il faut encore choisir les garnitures du corsage de façon qu'elles s'éclaircissent le soir, et qu'on puisse réserver à volonté le petit décolleté rond, carré ou ovale qui convient le soir. Quelques jeunes femmes arrivent fort ingénieusement à faire draper des paniers mobiles, qu'elles enlèvent l'après-midi parce qu'ils ne s'allient pas à la ligne de la jaquette et qu'ils risqueraient d'être froissés sous un vêtement ajusté, et qu'elles remettent le soir. Elles croient ainsi une robe "à transformation" qui, bien entendu, doit être étudiée de façon à être aussi jolie avec ou sans draperies mobiles. La mode des robes de teintes foncées, des robes de velours noir par exemple, et des corsages garnis de dentelles blanches ou de tulle brodé, est extrêmement favorable à ce double emploi d'une même robe pour l'après-midi et pour le soir.

MICHELINE.

### SAINTE-TITE

Sainte-Tite, Qué., 6. — (Correspondance spéciale.)— Léger Veillet, de cette ville, a découvert, sur la terre de M. Iréné Périgny, des pierres indiquant des gisements de minéraux précieux.

Des travaux préliminaires ont été commencés en août dernier, pour connaître la nature de ces couches minérales. L'analyse a prouvé que ces pierres recèlent en assez riche quantité de l'or et de l'argent. On a aussi découvert, en ce même endroit, une veine de très beau marbre.

M. Périgny a contracté une promesse de vente au montant de \$50,000 à M. Arthur E. Desautels, de Saint-Grégoire, comté de Nicolet. Le délai de l'option écherra au commencement de juillet, 1913.

Il est probable que des travaux importants seront exécutés au printemps prochain, pour commencer l'exploitation de ces minéraux.

### GENTILLY

(Correspondance spéciale.)— MM. Henri Dubord, Napoéon Dubord et Edy Beauchamp sont revenus enchantés d'un voyage dans l'Ouest canadien.

M. et Mme Narcisse Beauchamp, de Grand-Mère, sont venus passer quelques jours au milieu de leurs parents.

M. Wilfrid Fontaine, bifolletier notaire à Québec, est allé demeurer à Trois-Rivières, où il ouvrira un magasin.

### EGOULEMENTS 24 Heures

SANTAL MIDY

Chaque capsule coûte 10c.

Se trouver dans toutes les pharmacies.

## Je vous donne la Médecine, Vous donnez un peu de Temps

Quelques jours seront suffisants pour prouver que vous êtes curable

Quelques minutes de votre temps durant quelques jours, et je vous démontrerai sans qu'il ne vous en coûte rien, que j'ai une médecine qui chasse de l'organisme le poison de l'Acide Urique et de cette façon guérit les maladies des reins et de la vessie, et le rhumatisme. Je ne vous demande pas d'en croire ma parole, mais désire tout simplement que vous me laissiez vous envoyer un peu de cette médecine pour que vous puissiez l'employer personnellement.

L'essai de convaincre la multitude de gens souffrant de ces maladies, que je suis en possession de quelque chose bien meilleur que la combinaison ordinaire de remèdes, traitements et autres choses semblables, et la seule façon de le prouver est en faisant la combinaison de composer la médecine et en l'envoyant gratuitement. Je suis heureux de faire ainsi pour tout malade qui veut bien prendre la peine et le temps de m'écrire. Comprenez bien, que je ne vous enverrai pas un échantillon en employant une partie et payer pour le reste; non, je vous enverrai franco une provision gratuite et vous n'aurez pas à payer pour ce cadeau, ni ne contracterez aucune obligation.

Tout ce que je désire savoir, est si vous souffrez d'une des maladies, pour lesquelles ma médecine a été établie, pour elle ne guérit pas toutes les maladies, mais seulement les maladies des reins, de la vessie et le rhumatisme, dont je vous indique ci-contre les symptômes ou plusieurs de ces symptômes, vous avertirai de vous en envoyer un peu, si vous voulez bien indiquer les numéros des symptômes que vous ressentez ainsi que votre âge, votre nom et adresse. Envoyez votre lettre, au Dr. T. Frank Lynott, 1008 Franklin Bldg. Toronto, Ont. Vous ne me prometrez rien, ni n'aurez rien à payer en échange. Tout ce que je demande, afin qu'il ne se produise aucune erreur, est de recevoir les numéros de vos symptômes ou une description de votre cas écrite comme vous l'entendez et de vous voir employer la médecine suivant les instructions que je vous enverrai. C'est la ma façon de faire de la publicité pour ma médecine, afin qu'elle devienne universellement connue.

Quand vous aurez employé ma médecine vous reconnaîtrez qu'elle dissout et chasse de l'organisme le poison de l'acide urique. Elle règle l'action des reins, afin qu'ils travaillent en harmonie avec la vessie. Elle renforce le système urinaire, elle arrête immédiatement les urines et douleurs rhumatismales. Elle dissout les cristaux de l'acide urique de telle façon que l'urine et les muscles se voient plus souffrir et que les articulations déformées se redressent rapidement. Elle agit sur le nerf et le sang de telle sorte que vous vous sentez bientôt en meilleure santé et plus vigoureux, mangez et dormez mieux et possédez ainsi de l'énergie pour toute la journée. Elle accomplit tout cela et ne contient cependant rien de dangereux et est absolument garantie selon la loi.

209-1-y



DR. T. FRANK LYNOTT, qui envoie sa médecine gratuitement à n'importe qui.

Tout individu souffrant de ces maladies redoutables et dangereuses, peut certainement dépenser quotidiennement quelques minutes durant une période de quelques jours pour se donner la satisfaction de se débarrasser de son mal. Principalement si vous souffrez de ce qui n'y a aucune dépense à faire pour cela et que je vous donne volontiers, mon temps et ma médecine. Tout malade intelligent, désire savoir si telle médecine peut l'être ou la guérir et vous avez à présent, l'occasion de le savoir, sans dépense, obligation ou perte de temps sérieuse. C'est pourquoi, si vous souffrez de l'époque marquée de votre vie.

Tous ceux qui sont suffisamment instruits pour m'écrire pour la médecine gratuite, recevront également un exemplaire de mon grand livre médical intitulé qui décrit entièrement les maladies de ce genre, le plus complet et le plus précis que j'aie jamais écrit pour distribution gratuite, et une nouvelle édition en est actuellement sous presse. Je vous écrirai aussi une lettre de diagnostics et d'avis médicaux qui devrait vous être de grande assistance, mais afin de pouvoir faire cela, je dois savoir si vous avez besoin de la médecine. Ecrivez-moi les numéros des symptômes qui vous tourmentent ainsi que votre âge et le tiraillement promptement mes promesses. Témoignez d'une inclination à être guéri et vous le serez.

### Voici les Symptômes:

1. Douleur dans le dos.
2. Douleur dans le cou ou la tête.
3. Brûlures ou obstruction de l'urine.
4. Douleur ou sensibilité dans la vessie.
5. Douleur de la prostate.
6. Douleur ou gaz dans l'estomac.
7. Débilité générale, faiblesse, épuisement.
8. Douleur ou sensibilité sous les côtes droites.
9. Enflure sur quelque partie du corps.
10. Constipation ou trouble du foie.
11. Palpitation ou douleur sous le cœur.
12. Douleur dans la hanche.
13. Douleur dans le cou ou la tête.
14. Douleur ou sensibilité dans les reins.
15. Douleur ou enflure des articulations.
16. Douleur ou enflure des muscles.
17. Douleur ou sensibilité des nerfs.
18. Rhumatisme aigu ou chronique.

## Le radium et la vie

### LE RADIUM EXERCE UNE INFLUENCE NOCIVE SUR LA VEGETATION

Un savant américain vient de démontrer que des végétaux qui contiennent du thorium permettent aux poissons qui les habitent une vieillesse insoupçonnée. Il ne faut pas s'étonner outre mesure de cette constatation. Les êtres vivants se sont toujours développés dans des milieux sur lesquels la radioactivité exerçait une réelle influence. Et, autour de nous, les végétaux, tant par leurs éléments constitutifs que par la nourriture que leurs racines puisent dans le sol, arrivent à être dotés d'une radioactivité qui nous échappe — puisque les végétaux nourrissent les animaux.

Le sol sur lequel croissent les végétaux contient, en effet, un moyen ordinaire de quelques millièmes de radium avec quelques cent millièmes d'uranium et quelques cent millièmes de thorium par gramme de terre. Et, parmi les corps simples qui entrent dans la constitution des végétaux, se trouve toujours le potassium qui est — faiblement, il est vrai — doté de propriétés radioactives. Les végétaux peuvent donc posséder une certaine radioactivité.

Réciproquement, dit M. Paul Becquerel, les végétaux subissent l'influence des forces radioactives qui régissent partout dans la Nature. Pour étayer cette affirmation avec des faits précis, ce savant a effectué un certain nombre d'expériences dont il vient de faire connaître les résultats.

Si l'on expose aux émanations d'un sel de radium une colonie d'un microbe très commun, comme le "Bacillus prodigiosus", on constate un arrêt complet de la multiplication de ces infiniment petits.

Lorsqu'on injecte, dans les muscles d'un cobaye des bacilles de la diphtérie, ces microbes redoutables n'infectent pas l'animal si on les expose au rayonnement de corps radioactifs.

On sait la résistance tout à fait extraordinaire que la bactérie du charbon offre aux chances de destruction qui peuvent l'atteindre, elle est cependant tuée par une exposition prolongée aux effets du radium. On a pu également arrêter le développement de cultures où se trouvaient le vibron du choléra, le bacille typhique et le staphylocoque.

Ces propriétés bactéricides des émanations du radium expliqueraient les effets de certaines eaux radioactives, qui, prises aux griffons des sources, semblent jouir de propriétés thérapeutiques avérées.

Si l'on laisse pendant une semaine des graines de moutarde blanche au fond d'un petit cylindre de papier contenant un tube de bromure de radium, on s'aperçoit qu'aucune de ces graines ne germe si on les plante d'autres graines de la même plante qui n'ont pas été exposées aux émanations du radium germent, par contre le rayonnement du radium altère les graines au point de détruire leur faculté germinative sans difficulté.

D'autres graines germent cependant, mais la croissance de la plante s'arrête bientôt comme si elle obéissait à une influence occulte. Des pois, des haricots, des fèves ont pu germer ainsi, mais les jeunes plantes ont bientôt cessé de croître. Il peut arriver que les graines finissent par germer, mais avec un certain temps de retard.

La perte de la faculté germinative semble être réelle et durable, puisque des graines de giroflée qui avaient été exposées trois années auparavant demeurèrent inertes.

Cette altération ou même cet arrêt de la croissance chez les jeunes plantes s'accompagne de phénomènes très curieux. C'est ainsi que les grains d'amidon disparaissent de la partie terminale de la jeune racine pour y réapparaître si le radium ne fait plus sentir son influence.

Autre particularité curieuse. On sait que la racine obéit aux lois de la pesanteur et gagne la terre toujours plus profondément. Ce géotropisme positif est abolí sous l'effet du radium. Dès que la croissance reprend son cours, c'est-à-dire, lorsque le radium ne fait plus sentir son influence, la sensibilité à la pesanteur revient.

Nous avons dit, au début de cet article, que le sol était normalement radioactif. Si cette composition radioactive devenait trop grande, il est à prévoir que la végétation en serait fâcheusement influencée. Il serait intéressant de savoir comment se comporterait la végétation autour de certaines sources radioactives et ce que seraient les cultures effectuées sur le "saugon" qui est une espèce d'argile à base de chaux de fer déposée, dans l'Italie du Nord, par les sources radioactives de Battaglia.

Un fait d'observation mérite, à ce propos d'être cité. Près des mines radioactives de Joachimsthal, se trouvent des décombres provenant de l'exploitation d'anciennes mines d'argent. Au milieu de ces débris se trouve un groupe de débris, datant du milieu du XVIIe siècle, qu'on désigne sous le nom de Schweizerholden et qui se fait particulièrement remarquer par sa déformation. Tous les arbres qu'on y plante meurent au bout de deux ou trois ans. Ces amas de terre aussi défavorables à la végétation sont au voisinage d'un filon qui a fourni la plus grande quantité de pechblende et qui, en outre, est en relations avec les anciens puits.

On peut soupçonner avec certains auteurs que, en s'enfonçant profondément dans le sol, les racines trouveraient des solutions assez fortes de nitrate d'urane qui exerceraient une influence nocive sur les végétaux et parviendraient à les faire mourir.

Comme on le voit la vie des végétaux est plus qu'on ne soupçonne habituellement sous la domination de facteurs qui se sont pas normalement perceptibles et dont l'influence radioactive est le meilleur exemple. Les modifications que peuvent subir les plantes du fait des émanations des corps radioactifs peuvent être telles que de nouvelles espèces ont pu, dans la suite des âges, y trouver leur origine. Et le radium nous apparaît, en définitive, comme une des causes de la variabilité des espèces.

DR FONTENELLE

Baccarat, 6. — Une enquête est ouverte sur des vols importants. Vingt employés de la cristallerie sont compromis.



Mme ELIZABETH AMSDEN, DANS LE ROLE DE SALOME QUELLE CHANTEA CE SOIR



ELOISE MATHEWS, DANS STAR AND GARTER, AU GAYETY, LA SEMAINE PROCHAINE.



Mme G. VBERY, AU THEATRE NATIONAL FRANÇAIS, LA SEMAINE PROCHAINE

EGOULEMENTS 24 Heures

SANTAL MIDY

Chaque capsule coûte 10c.

Se trouver dans toutes les pharmacies.

# La France en Afrique

## L'AVENIR DE MADAGASCAR.

Au moment où le canon tonne à nouveau en Afrique, où la France fait pour agrandir son domaine colonial, nous ne devons pas négliger les autres terres françaises, naguère si difficilement conquises et qui, aujourd'hui, semblent ne vouloir plus faire parler d'elles. Il a fallu beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent pour pacifier Madagascar. Il y a dix ans, tous les yeux français étaient tournés vers la grande île d'Afrique, tous les jeunes gens aspiraient à y coloniser, tous les capitaux y cherchaient un emploi. Aujourd'hui, le Maroc a détrôné Madagascar. Les Français aiment la nouveauté, l'imprévu, le danger. Madagascar est trop paisible pour les jeunes audaces, trop catalogué, trop connu.

Et, cependant, la tâche de mettre en valeur ce pays grand comme la France et si prodigieusement riche en ressources de toutes sortes, doit être un appât suffisant pour assurer à Madagascar une clientèle toujours accrue. Aujourd'hui, la conquête est un fait accompli, le pays est le plus profondément gouverné du cap d'Ambre au cap Sainte-Marie. La pénétration brutale est terminée, la pénétration pacifique, la seule intéressante, commence à peine. Madagascar, après une lutte redoutable, est à nous. Qu'y a-t-on fait et qu'y peut-on faire?

Au point de vue politique, la situation est excellente. Les populations des plateaux, Hova et Betalilo, qui, un commerce plus étendu enrichit rapidement, nous sont acquies. Sans doute, doit-on surveiller davantage les Sakalava, Bara et Mahafily, populations de l'Ouest et du Sud, très retardataires et soumises trop étroitement à l'influence de leurs sorciers. Cependant, un gouvernement clairvoyant, sans dureté, mais sans faiblesse, saura prévenir tout mouvement de révolte. L'administration locale a un moyen toujours efficace pour se rallier les plus mauvaises volontés. Des plus résistants elle a fait des fonctionnaires. Ils sont devenus agents de police, agents postaux, commis des travaux publics, interprètes. Près de quatre mille d'entre eux sont embrigadés au service de la France. Ce qui vaut encore mieux, le gouvernement a ouvert 535 écoles où les enfants apprennent le français. Ces écoles ont une population de 47,000 enfants. D'autre part, l'enseignement privé reçoit 31,000 petits Malgaches. De l'ici vingt ans, tous les jeunes Malgaches parleront et liront notre langue maternelle. C'est certainement la meilleure façon de leur faire aimer la France.

La situation financière est en tous points satisfaisante. Les impôts rentrent bien et donnent une plus value annuelle d'environ 4 millions. La caisse de réserve, qui constitue le gage des emprunts de Madagascar, doit contenir 10 millions. Elle contient exactement 13 millions 700,000 francs. Le chemin de fer de Brickaville à Tananarive fonctionne régulièrement à travers 271 kilomètres de montagnes; de nouvelles routes ont été tracées de tous côtés, que sillonnent des services d'automobiles. Bref, tout a été entrepris pour mettre en exploitation un pays où il n'y avait rien et où tout était à faire. Le commerce de la colonie augmen-

te d'une façon régulière et prouve de façon surabondante tout ce que peut donner une sage administration. Il était de 58 millions en 1911, il est de 90 millions en 1913. L'or, le caoutchouc et les peaux brutes sont les principaux objets d'exportation. Les mines d'or semblent devoir donner des résultats bien autrement remarquables, le jour où les difficultés incroyables d'exploitation seront vaincues. Des gisements de charbon viennent d'être découverts à Beni-itra. On voit quel développement prendra Madagascar, dès que l'industrie ne sera plus obligée de faire venir à grands frais son combustible.

Enfin, l'agriculture a fait d'immenses progrès en quelques années. Les indigènes s'occupent spécialement de la culture du riz et de l'élevage des bœufs, encouragés par la facilité qu'ils trouvent maintenant à exporter leurs produits. Les Européens, sur les plateaux, sont arrivés, par sélection, à obtenir un riz véritablement commercial qu'ils exportent. Un colon, M. Maurice Banca, a introduit dans l'île la culture des agaves du Mexique. Le manioc s'est également répandu un peu partout. Sur les côtes, la culture de la vanille, du ylang-ylang, du café, du cacao à Nosy-Bé, donnent les meilleurs résultats. Enfin, on a mis en exploitation, quelques-uns avec trop de hâte, les immenses forêts de l'intérieur, riches en caoutchouc, en cire et aussi... en arbres, dont on fait des coupes peut-être imprévoyantes.

Il apparaît de tout ceci que la France, "qui n'est pas colonisatrice," sait pourtant mettre en œuvre et faire prospérer une colonie. Ajoutons que d'immenses travaux d'assainissement ont été entrepris. Si les côtes sont encore trop souvent malsaines, les plateaux offrent aux Européens un ciel et un climat agréables. Madagascar, qui, pour 900,000 kilomètres carrés, ne contient qu'une population de 4 à 5 millions d'habitants, peut devenir pour nous une colonie de peuplement. Les familles de colons y vivent bien et y sont généralement nombreuses.

Nous assistons, là encore, à un phénomène particulier. Les Français, qui ont peu d'enfants chez eux, deviennent prolifiques aux colonies et à l'étranger. Considérez ce que sont devenus les 63,000 Français oubliés par Louis XV au Canada, et vous ne douterez pas de la vitalité française.

En résumé, Madagascar, pour qui l'étude soigneusement, est une colonie d'avenir, où d'immenses progrès ont été accomplis. Mais que de choses il reste à faire! Madagascar manque de bras et de capitaux français. Madagascar est loin de France par le fait d'un service insuffisant. Le jour où de nouveaux services seront créés, la relation à la métropole, le jour où de nouvelles facilités d'expédition et de colonisation seront offertes aux jeunes gens, notre colonie d'Afrique prendra la place qu'elle mérite parmi nos colonies, c'est-à-dire une des premières, à côté de l'Afrique septentrionale, car c'est vraiment en Afrique qu'est l'avenir et la richesse de la France, comme furent l'avenir et la richesse de Rome.

ANTOINE YVAN.  
(Du "Petit Marseillais.")

## LES TURCS

Il y a quatre ans, la Turquie s'éveillait à une vie nouvelle. Qu'allait-il se passer? Quand, au lever du jour le voyageur aperçoit pour la première fois le brouillard qui percent les minarets de Sainte-Sophie et la tour du Séraskier, il ne sait ce que le soleil lui découvrira: la ville merveilleuse qui arrachait des cris d'admiration aux compagnons de Villehardouin? ou bien un cloaque, un fouillis de ruines et de guenilles—Stamboul?

Ainsi l'avenir était mystérieux. Quelle serait l'œuvre du nouveau régime? Que sortirait-il de ce Parlement où se heurtaient toutes les races, toutes les religions, toutes les traditions, toutes les ambitions ennemies?

Les Turcs étaient tiraillés entre l'influence française, vieille de trois cents ans, et l'effort allemand, qu'impressionnait un effort énergique. Tandis que l'ambassade française cache sa misère au fond d'un boublier, le magnifique palais de l'ambassade allemande domine le Bosphore: pour des Orientaux, la comparaison est impressionnante.

Tous les Ottomans instruits parlent français: l'étude du français est obligatoire dans l'enseignement secondaire; les auteurs français, surtout les poètes, sont familiers au public turc; les souvenirs de la Révolution française hantent la cervelle des orateurs et des publicistes.

Mais la majorité des Jeunes-Turcs étaient acquis à l'Allemagne. Dans leurs feuilles, on appelait la France, "la grande prostituée." A l'Allemagne, ils ont demandé des instructeurs militaires, des canons, des vaisseaux de guerre, des directions de conscience, des méthodes d'organisation, le grand pont de Galata, toutes les fournitures de l'industrie et de l'armée.

Ils n'ont pas formé une nation turque. Depuis cinquante ans, on désignait à l'européenne des institutions et des hommes; on n'a jamais donné à la horde turque une culture nationale, un sentiment national, un sens patriotique. A la chute de l'ancien régime, quelques intellectuels de Stamboul avaient fondé des sociétés comme la "Turk Berneghi" pour fixer la langue nationale, des revues comme la "Turk Youroun", pour étudier et développer les coutumes nationales. Il eût fallu trois générations attachées à cette œuvre. Sous les vêtements coulés par le tailleur de Paris ou de Berlin vit un turc du dixième siècle. La nation turque n'est qu'un fantôme de Paris, enroulé et monnaie croit lentement que la sécurité de la capitale dépend de son "hédif". (C'est le nom de nuit) qui fait hurler les chiens du soir au matin en frappant d'un bâton ferré les nœuds et les trous comme au temps d'Ortocrout!

Si les Turcs n'ont pas le sentiment national et le sens patriotique c'est que réellement ils n'ont pas de nation. Ils ne se sentent pas chez eux. Dans les pans de murailles, dans les ruines des palais ou des écuries de Byzance, ils ne sont

pas installés à demeure; ils sont cantonnés provisoirement. A la première alerte, ceux de Thrace et ceux de Macédoine se sont retrouvés nomades; ils ont entassé leurs hardes sur les chariots, poussés devant eux les enfants et le bétail, pour s'en aller tout droit, vers l'espace.

Ils ont "vaincu" jadis les peuples balkaniques, mais ils ne les ont jamais conquis; ils n'ont jamais tenté de se les assimiler.

Quelle folie d'incorporer dans l'armée ottomane, pour défendre le Croissant et la puissance turque, les victimes séculaires de la puissance turque et les mortels ennemis du Croissant! Parce que, dans l'irrésistible éphémère de la révolution, tous les sujets ottomans s'étaient déclarés ottomans de cœur, les Turcs se sont figurés que les Arméniens survivants combattraient pour sauver les écorceurs de leurs frères; que les Bulgares de Macédoine défendraient la Macédoine contre les Bulgares de Bulgarie; que les Grecs de Thrace et de Constantinople se feraient tuer pour conserver à leurs vainqueurs un empire qui appartenait à la race hellénique!

Un peuple ne subsiste, un peuple en péril ne trouve de salut que par ses hommes, par les hommes de sa chair et de son sang. Les Turcs périssent parce qu'ils ont tout laissé prendre, chez eux, aux hommes de race étrangère.

Ah! les pauvres conquérants que c'étaient! Opprimés, pressurés, détrempés par le premier venu dans leur empire, ils supportaient presque seuls le poids du bât et les coups de bâton. Qu'est-ce qu'une nation qui abandonne à d'autres, sur son territoire, la perception des taxes, le droit de police, le droit de justice, le service des postes, l'exécution des travaux publics, des franchises et des privilèges de toute nature? Comment croire que ces âniers, à califourchon sur des bêtes éfflanquées, ont autrefois enfoncé la chevalerie d'Europe et battu les murailles de Vienne? Comment croire qu'ils ont tenu durant des siècles la Méditerranée, ces corsaires qui n'osaient pas affronter un bateau grec?

Comment croire, en dépit des historiens, des poètes et des peintres, que ces bonnes gens aient "amais massacrés qui que ce soit"? Tous les correspondants de guerre qui les ont vus ce mois-ci en déroute, affamés, désespérés, mais incapables d'enfoncer une porte pour voler un pain quand ils n'avaient aucune manne depuis huit jours—avec les emprisonnés de guerre en témoignage. Les terribles Turcs sont des moutons. A Constantinople, on abattait leur débauche à leur nez et à leur barbe; et ils étaient réduits à l'humiliation comme à la défaite.

Ces conquérants ne demandent qu'à être délivrés de leur conquête. L'héritage de Mahomet II les gêne. Retenus en Asie loin du Balcane forcé, du Serbe enragé, du Grec astucieux, de tous les Européens dévorants, ils vivent séparément avec une pipe, un plat de pilaw, un bol de lait caillé. La vie moderne et le métier de grande puissance ne sont pas du tout leur affaire.

URBAIN GOHIER.  
(Du "Journal")

# GLACE PURE COMME DU CRISTAL

Nouvelle ère dans la fabrication de la glace.  
Nouvelle méthode de distribution de la glace.  
Nouveau principe de paiement de la glace.

Il y a des années que les citoyens de Montréal espèrent voir cette ère de glace manufacturée remplacer la méthode surannée de récolte, emmagasinage et distribution.

## Une puissante compagnie

La Ice Manufacturing Co., Ltd., une puissante compagnie composée d'hommes d'affaires en vue de la ville, pousse activement ses travaux d'installation pour manifester la glace avec de l'eau distillée, en grandes quantités prêtes pour la distribution de bonne heure au printemps.

## Un produit absolument pur

L'eau du puits artésien servant à la fabrication de la glace pure comme du cristal — comme elle est connue — est plus pure avant d'être distillée que l'eau ordinaire que l'on boit et même alors elle est stérilisée, distillée et filtrée, ainsi dégagée de toute impureté possible avant d'être gelée. Au cours de tout le procédé, ni l'eau, ni la glace ne viennent en contact avec des mains humaines ou substance de toute nature pouvant l'affecter par contact ou absorption.

## Un procédé intéressant

Le procédé de fabrication, bien que difficile à comprendre en soi constitue une des opérations les plus simples et The Ice Manufacturing Co., Limited, espère que des milliers de ses clients viendront visiter son installation pour se convaincre de la simplicité et de la perfection de sa méthode.

## Méthode rationnelle de distribution

Il n'y a aucune raison pratique de forcer les citoyens à recevoir la glace par quantités uniformes, à des intervalles réguliers, quelque température qu'il fasse, que la maison du client soit fermée ou non. Notre mode de distribution consiste à vous donner de la glace précisément comme le boulanger vous donne du pain quand vous en avez besoin et la quantité que vous désirez. La Glace Pure comme du Cristal sera distribuée tous les jours, trois fois, deux fois ou une fois par semaine ou de toute autre manière que vous voudrez et elle sera placée, par nos hommes, dans votre glacière ou où vous voudrez, au lieu de la laisser fondre au soleil ou de la laisser traîner dans les saletés de la rue.

## Un mode raisonnable de paiement

Il n'est pas juste de forcer les consommateurs à payer leur glace des mois avant le temps d'en faire usage. Nous vous livrons votre glace et vous la paierez comme vous faites des autres commodités du ménage. Des livrets à coupons seront émis et les paiements seront faits lorsque vous aurez employé la glace.

Voilà un abandon radical des vieilles méthodes; une méthode qui sera assurément acceptée par les consommateurs de glace de Montréal qui en retireront les avantages. Par ce mode, vous payez votre glace comme vous payez votre pain, votre lait ou tout autre article de nécessité quotidienne.

## Résumé de toute la question de la glace

Nous offrons une glace supérieure et plus pure qu'il n'en a jamais été distribuée aux citoyens de Montréal. La Glace Pure comme du Cristal étant faite d'eau distillée, peut servir à toutes fins sans le moindre risque ou danger pour la santé.

Elle sera distribuée en tout quantité et de telle manière que d'un bout de l'année à l'autre pas une seule livre ne sera perdue, et la distribution sera faite en hiver comme en été.

Vous ne serez pas obligé de prendre de la glace quand votre maison sera fermée pour les vacances, ou quand votre glacière sera déjà pleine, et d'un autre côté, s'il vous en faut plus que d'habitude, la compagnie sera en état de répondre aux exigences. La glace sera mise dans votre glacière avec tout le soin possible, vous sauvant des ennuis et du travail pour la rentrer de la rue après des heures d'exposition.

Une glace meilleure, un meilleur service, une meilleure méthode ne vous coûteront pas plus cher que l'ancien régime qui a été

promptement remplacé dans toute ville importante du continent, —New-York, Buffalo, Cleveland et nombre d'autres villes se sont prononcées en faveur de la fabrication de la glace avec de l'eau distillée par la nouvelle méthode que l'on regrette de n'avoir pas adoptée plus tôt.

Le personnel de la compagnie est une garantie de sa stabilité et de la valeur commerciale, hygiénique et économique de ses méthodes.

Les messieurs dont les noms suivent constituent le bureau de direction :

- W. T. RODDEN, Président.
- F. W. WOLSON, Vice-Président.
- LT.-COL. E. W. WILSON,
- COL. JOHN CARSON,
- HARRY F. COOK,
- H. E. DRACKETT, Directeur-gérant.

Comme nous prenons présentement les commandes pour la Glace Pure comme le Cristal, nous conseillons aux citoyens qui ont lu ce qui précède et en comprennent l'importance, de se renseigner en venant au bureau ou en téléphonant, ou de nous envoyer le coupon ci-dessous convenablement rempli, nous leur conseillons aussi de retarder toute commande avant d'être renseignés.

Faite, Distribuée et Garantie par la

# ICE MANUFACTURING CO., Limited

132 Edifice du Board of Trade H. R. DRACKETT, Directeur-Gérant.  
Téléphone Main 4848

## COUPON

DÉPARTEMENT DES VENTES,  
ICE MANUFACTURING CO., LTD.  
132 EDIFICE DU BOARD OF TRADE.

Veillez me donner des renseignements complets sur votre mode de distribution de la Glace Pure comme du cristal, prix, etc.

NOM .....  
ADRESSE .....  
No. DU TELEPHONE .....

Découpez ce coupon et envoyez-le au bureau de la Compagnie

Découpez ce coupon et envoyez-le au bureau de la Compagnie

Procurez-vous  
Les Portraits

Papineau  
OU  
Lafontaine

POUR 10¢ CHACUN

Voyez dans une autre colonne  
le coupon qui donne droit à  
cette offre avantageuse.

LE MAJOR  
STEPHENS

IL ANNONCE QU'IL QUITTERA  
LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION  
PORT AUJOURD'HUI.

Le major George W. Stevens, président  
de la commission du port, a  
annoncé, hier, qu'il quittera son poste  
aujourd'hui.

UNE MAISON  
DETRUITE

LE FEU CONSUME LA RESIDENCE  
DE M. S. GOYER, A LA  
COTE DES NEIGES.

Un incendie qui s'est déclaré, hier  
au soir, à 6.30 heures, à la résidence  
de M. Séraphin Goyer, à la Côte des  
Neiges, a causé des pertes pour \$4000  
à \$5000, due au manque absolu d'eau.

Les pompiers des stations 28, 27, 30  
et 34, sous les ordres du chef de district  
Marin, ont fait un beau travail  
en protégeant les maisons voisines  
qui, vu le vent violent qui soufflait,  
pouvaient être la proie des flammes.

A New-York

L'hon. M. Lemieux est parti pour  
New-York, où il parlera, ce soir, devant  
la "Canadian Society", à son  
dîner annuel.

A L'ECOLE DES HAUTES  
ETUDES

Conférence publique

Le succès obtenu par la conférence  
donnée récemment à l'Ecole des Hautes  
Etudes a engagé le conseil d'administration  
à continuer au plus tôt la série de conférences  
publiques qu'il se propose d'organiser. Il a eu la  
bonne fortune de trouver un conférencier  
de marque. M. le comte de Saint-Maurice,  
chargé d'une mission par le gouvernement  
français, actuellement de passage à Montréal.  
Sa conférence qui aura pour objet, la  
"France économique moderne", sera  
donnée le lundi, 9 courant, à huit  
heures et quart, dans le grand amphithéâtre  
de l'Ecole.

Comme la précédente, cette conférence  
sera publique et l'entrée se fera  
par la rue St-Hubert. Sans aucun  
doute, l'intérêt du sujet choisi et la  
personnalité du conférencier attireront  
ce lundi soir une foule d'auditeurs  
à l'Ecole des Hautes Etudes.

### Les listes électorales de Montréal

AVIS AUX ELECTEURS

La révision des listes électorales pour la division de Montréal doit se faire du 1er au 20 décembre prochain.

C'est-à-dire que du 1er au 20 décembre, tous les électeurs ont le droit de se présenter aux bureaux d'évaluateurs, à l'hôtel de ville, pour s'assurer qu'ils sont bien inscrits sur la liste.

D'après la nouvelle loi électorale, virtuellement toute personne du sexe masculin, majeure, ayant son domicile dans un district électoral, est électeur dans ce district.

Mais la ville de Montréal ne porte sur la liste que ceux qui lui paient des taxes, soit comme propriétaires ou locataires.

Elle ne porte sur la liste provinciale que ceux qui lui payent des taxes soit comme propriétaires ou locataires, soit en outre domiciliés, c'est-à-dire qui tiennent maison.

Il en résulte que les autres sont obligés de se faire inscrire personnellement, en donnant leurs noms et prénoms, domicile, occupation et le titre sous lesquels ils ont droit de vote.

Ont droit de vote outre les propriétaires et locataires :

Tous les fils, beaux-fils et gendres de propriétaires, de locataires ou de sous-locataires, ayant leur domicile à Montréal, en quelque endroit que se trouve la propriété dont leurs pères et beaux-pères peuvent être propriétaires, locataires ou sous-locataires.

Tous les ministres de la religion, tous les professeurs des écoles laïques ou congréganistes ; tous les étudiants (majeurs) domiciliés à Montréal.

Tous les rentiers et les propriétaires de bateaux.

Enfin, tous les citoyens majeurs gagnant au moins \$10 par mois, qu'ils soient pensionnaires ou logés par le patron ; les domestiques ont pour domicile celui des maîtres qu'ils servent.

Il est donc important qu'au jour de cette première inscription, qui doit être renouvelée ensuite tous les deux ans, tout le monde se rende bien compte que, à un titre quelconque, il n'est presque personne — sauf les prisonniers, les aliénés et les hospitalisés — qui n'ont pas le droit de vote, pourvu que l'on soit citoyen britannique et âgé de 21 ans ou plus.

Il n'y a qu'à se présenter au bureau d'évaluateurs, chambre 9, à l'hôtel de ville ; on trouvera des employés qui régiront la déclaration nécessaire et la feront signer et asseoir.

Des bureaux seront probablement ouverts dans d'autres parties de la ville, pour recevoir les inscriptions de ceux qui n'auraient pas le temps de venir à l'hôtel de ville.

Aussitôt que ces bureaux seront ouverts, nous en avertirons nos lecteurs.

#### CIRCONSCRIPTION D'HOHELAGA

(Quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Gabriel et ville de Westmount.)

Des bureaux seront ouverts pour les électeurs de cette circonscription, où ils pourront se faire inscrire, aux endroits suivants :

ST-HENRI — Bureau de M. S. LETOURNEAU, No 1877 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir).

Résidence de M. J. B. BISSONNETTE, No 1938 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. ELIE RIENDEAU, No 2269 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. J. B. D. AQUIN, No 1112 rue St-Antoine (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. J. P. AUBIN, No 1577 rue Notre-Dame-Ouest, (de 7 à 9 heures du soir.)

STE-CUNEGONDE — Bureaux de MM. CAMPBELL & BEDARD, No 487 Avenue Lawater (de 7 à 9 heures du soir.)

#### POINTE ST-CHARLES

HENRI BENOIT, 340 rue Charron.

JOSEPH ST-DENIS, 625 rue Wellington.

JOSEPH ELIE, 393 rue Hibernia.

CAMILLE LARIVIERE, 810 rue Charlevoix.

ALFRED LALONDE, 480 rue St-Patrick.

J. A. SEGUIN, coin Roper y et St-Charles.

#### CIRCONSCRIPTION DE MAISONNEUVE

J. A. PLOUFFE, 1159 Delormier.

CLUB CHENIER, 17 Bouville.

#### CIRCONSCRIPTION DE DORION

J. B. ST-AUBIN, 462 Mentana.

J. A. BROSEAU, 53 Boyer.

#### CIRCONSCRIPTION DE STE-MARIE

CLUB LEMIEUX, angle Lafontaine et Ibeville.

#### CIRCONSCRIPTION LAURIER

CLUB BELAND, 12 rue Bernard.

### Il proférait des menaces

UN ARMENIEN EST ARRETE POUR AVOIR MENACE DE TUER  
LES CONTREMAITRES DE LA MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC.

Pour avoir proféré des menaces au surintendant et à un des contremaîtres de la manufacture Canadienne de Caoutchouc, de la rue Notre-Dame Est, un nommé Max Kargie, sujet Arménien a été arrêté, hier soir, par le lieutenant Savard et le sergent Gagnon de la brigade mobile.

Kargie qui avait été remercié de ses services comme ouvrier à la manufacture de caoutchouc, aurait tenu responsable de la perte de son em-

ploi le surintendant Henry Allier et un contremaître; c'est en s'adressant au contremaître que Kargie aurait dit faisant voir son revolver: "Si tu ne me fais pas rester à mon emploi, comme je l'ai fait à Chicago, je te tuerai, toi et le chef".

Effrayé devant cette menace, le surintendant M. Henry Allier a déposé une plainte hier devant le magistrat Let et Kargie était arrêté comme nous le disons plus haut.

### Le récital de Mlle St-Jean

DEVANT UN AUDITOIRE CHOISI, Mlle ST-JEAN ET SES ELEVES DONNENT UNE MAGNIFIQUE SEANCE D'ELOCUTION.

Un auditoire nombreux et très distingué assistait, hier soir au Récital de Mlle Idola Saint-Jean et ses élèves, à l'Ecole d'Elocution Columbian. Ce récital était donné sous le patronage de M. L. Raynaud, vice-consul de France.

M. J. P. Stephen, directeur de l'Ecole Columbian souhaita en français, la plus cordiale bienvenue aux assistants. Il dit tout le bien fait par l'école depuis sa fondation et félicita mademoiselle St-Jean des méthodes de travail personnel qu'elle s'efforce d'inculquer à ses élèves.

Après le Récital, M. Raynaud prononça quelques mots de remerciements. Il déclara être très satisfait de prendre la parole au nom de son supérieur hiérarchique en une occasion semblable. Il félicita aussi M. le professeur Stephen et Mlle St-Jean.

Parlant de la langue française, M. Raynaud dit que la connaissance de la langue française pour un homme cultivé n'est pas seulement un plaisir mais aussi une nécessité.

L'orateur parla ensuite du Congrès de Berlin où Bismarck voulut que les procédures fussent faites en allemand. Les diplomates essayèrent de s'entendre. Ils échouèrent complètement. Connaître une langue étrangère c'est étudier la mentalité du peuple.

Le programme suivant fut exécuté :

1.—Piano — "Selected", Mlle Beauchemin.

2.—Explication du Travail de l'Ecole: Mlle Idola Saint-Jean.

3.—Scène Monologue—"A Louer" Mlle Jeannette Laforest.

4.—L'Echo — Théodore Botrel. Mlle L. Desautiers.

5.—Chant — "Arioso" L. Délibes. Mlle Henriette Harwood.

6.—L'Ange Perdu — T. Delamare. Mlle Durrance.

7.—Hymne à Jeanne d'Arc, Gerdes. Adaptation musicale. C. Pans. Mlle Jeanne Depocas.

8.—Comédie — "Pendant le Bal". Mlle Bertrand et B. Proulx.

9.—Récitation avec adaptation musicale. Mlle Idola Saint-Jean.

Au Piano. Mlle Beauchemin Violon. M. A. Chamberland.

10.—Allocution par M. L. Raynaud, Vice-Consul.

#### CONFÉRENCE DE Mlle ST-JEAN

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire, au nom de l'Institution, un sincère "merci", pour avoir si aimablement répondu à notre invitation. A tous la plus cordiale bienvenue!

M. le Vice-consul, nous sommes heureux de saluer en vous la France tout entière, que nous aimons, ici, dans cette institution, où tous les efforts se groupent pour donner aux deux langues nationales du Canadien tout l'épanouissement et l'éclat qu'elles peuvent atteindre.

En voyant cette brillante assemblée, je suis convaincue que les sympathies nous sont déjà acquises, et cela m'enhardit sans ma tâche qui est de vous dire aussi brièvement que possible le travail qui s'opère ici.

La diction est un art souvent ignoré. On croit trop généralement qu'il consiste simplement à apprendre et à réciter dans un salon ou sur une scène, quelques pièces en vers. Il a une portée beaucoup plus étendue. Quelle définition peut-on en donner?

M. Léon Bernon, l'un des maîtres les plus éclairés, dans une conférence faite à l'Université des Annales, en donne la définition suivante: "L'Art de dire" est l'art d'exprimer par des inflexions de voix et des accents relatifs, tous les dessous d'idées que les phrases contiennent.

Quand on considère que c'est l'étude de tous les moyens par lesquels on communique ses pensées et ses sentiments aux autres, on comprend son importance. C'est bien en réalité, l'étude de la vie elle-même.

L'Elocution a été appelée "L'art de tous les arts". Un écrivain a dit: "Il serait difficile de trouver parmi toutes les matières enseignées dans les écoles et les collèges, un sujet qui donne une culture aussi pratique, aussi complète, aussi élevée que l'Elocution".

Cette étude, qui développe la personnalité morale et intellectuelle, qui augmente l'influence sociale, ne concerne pas seulement les hommes de lettres.

LES MÉFAITS DU TABAC — c'est tout ce que vous devez savoir sur ce sujet qui vous rend malade. Appliquez un sachet de Poudre ELINGKOT.

Notre-Dame des Anges

#### NOTRE-DAME DES ANGES

Notes d'argent et d'or

Demain matin, la chapelle de Notre-Dame des Anges sera témoin d'une fête particulièrement touchante.

Deux des vétérans de la congrégation des hommes de Ville-Marie, MM. Pierre Demers et Albéric Marier, célébreront, le premier ses noces de diamant et le second, ses noces d'or comme congréganistes, tandis que dix autres Messieurs feront leur première entrée dans la société.

M. l'abbé Hector Filiatrault, p.s.s., de Notre-Dame, fera l'allocution de circonstance, et le chœur de chant exécutera un joli programme musical.

Prière aux membres d'être présents et de mettre leurs insignes.

Accusé de vol

Bernard F. Moore, originaire d'Ontario, a été arrêté, hier, par le détective Walsh, du bureau de la Sûreté. Moore, qui est accusé de vol, aura à répondre de l'accusation qui pèse sur lui.

Surpris de la résistance offerte par M. Bernier, les deux apaches, réussirent à tirer quatre balles de leur arme à feu, dont deux atteignirent M. Bernier, se voyant désarmé.

M. Bernier a porté plainte à la police, mais le signalement qu'il donne

Il est impossible de plaindre ou d'excuser une personne qui souffre des rognons. C'est si facile à guérir avec l'Eau RIGA

Qualité des Eaux Purgatives Riga. 215 Notre-Dame Est. Tél. Main 9473. Montréal.

### D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons le plus Central  
Angle Boulevard St-Laurent et rue Dorchester

MARCHANDISES SECHES, TAPIS, PRLART, MERCIERIES, TOILES, COTONS, COUVERTES, CONFORTABLES, TAPISSERIE POUR LES MURS.

Aussi nos départements nouveaux: EPICERIES, PROVISIONS, FERBLANTERIE, GRANIT, FERRONNERIE, VAISSEAUX EN BOIS, ARTICLES EN BROCHES à l'usage de la cuisine.

Nous invitons toutes les ménagères à visiter tous les départements pour leurs achats de Noël, et demander nos coupons. Car nonobstant les bas prix auxquels nos marchandises sont marquées, nous donnons des coupons valant 3 p.c., payable en marchandises par lot de \$25.00; demandez-les avec chaque achat.

Visitez notre département d'Épicerie ce soir  
Lundi et Mardi

Il y a des Bargains pour tout le monde.

2000 lbs de Bon thé offert à 2 lbs pour 25c.

Tomates, Stock frais, 2 boîtes pour 27c.

Oeufs frais pour cuisine, 31c la douz.

Café Mocha en fèves, moulu de haut vous, seulement 30c.

40c la lb. Corn Starch, 3 paquets pour 20c.

Farine Ogilvie, 5 Roses, 7 lbs pour 25c.

Savons de Blanderie Comfort, 6 pour 25c.

Jelly Bee, toutes saveurs 6 paquets pour 25c.

Kokovash ou Jell O., 3 paquets pour 25c.

Biscuits mélangés, 3 lbs pour 25c.

Sardines à l'huile 5c ou 6c pour 25 cents.

Prunaux de Californie, frais, 2 lbs pour 25c.

Fois français, seulement 12c.

Mararoni Spaghetti ou Vermicelli, 3 paquets pour 25c.

Beurre de Crémère, 32c et 35c.

Graisse pour 18c.

100 paires de portières nouvelles, en damas couleur, seulement pour \$3.45.

500 paires de portières nouvelles en damas, riche frange à glands, en vente à \$3.00 la paire.

Donnez une commande d'essais ce soir ou lundi dans l'Épicerie et vous serez satisfait.

Les personnes qui achètent les Épiceries à notre département savent du temps et de l'argent, car nous ne vendons que ce qu'il leur faut sur le même plancher, que ce soit Verre, Ferblanterie, Granit, Ferronnerie, Articles en bois ou en Broches pour la cuisine.

Bouillottes, Caves, Balais, Broses, Chaudrons, et le tout à des prix très populaires et en outre des coupons valant 3 POUR CENT PAYABLE EN MARCHANDISES.

MARCHANDISES LIVREES A DOMICILE PAR TOUTE LA VILLE.

800 ROULEAUX de PRLART à l'huile, aussi Linoléum en vente ce soir des plus nouveaux dessins jamais montrés, en toute largeur, prêt à 80c Linoléum 45c.

200-1-D

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.

Chapeaux et Casquettes D'Automne

Grande variété de nouveautés, pour la saison.

ARMAND DOIN

76 Notre-Dame-Est. (Vis-à-vis Palais de Justice).

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur lère, 2ème et 3ème hypothèque et Achats des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTÉ & CIE, Edifice du Crédit-Poncier, 35 rue St-Jacques.

Charretier demandé pour faire la livraison du "Canada". S'adresser le matin avant 7 heures au chef d'expédition.

LES DERNIERES BARGES

ELLE SONT PARTIES, HIER, DE MONTREAL.

Les deux dernières barges venant des Grands Lacs, en route pour Québec, sont parties hier avec un chargement de charbon. Ce sont les barges "Novada" et "Corunna". Les pilotes P. Béjale et S. Perron en avaient charge.

COUPON No 2 POUR Portraits Papineau OU Lafontaine

Six de ces coupons présentés à nos bureaux avec 10 CTS donneront droit à l'un de ces portraits.

Pour envoi par malle, ajoutez 10 cts.

ARRACHE PAR LE VENT

UN ARBRE EST JETE A TERRE RUE ST-DENIS.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences très sérieuses est arrivé, hier soir, vers 7 heures, sur la rue St-Denis. Au moment où le vent faisait rage, un arbre de grosse dimension s'est abattu sur la rue St-Denis, près Demontigny, arraché de terre par la violence du vent.

Dans sa chute, l'arbre a cassé les fils du trolley de la Compagnie des Tramways, interrompant sur cette artère importante toute circulation de tramways pendant environ une heure.

Une équipe d'hommes de la ville et une autre de la M. S. R. ont fini par mettre tout en bon ordre et le service des tramways a repris à la satisfaction de tous.

FRAPPE PAR UN AUTO

UN EMPLOYE DE LA M. T. CO EST SERIEUSEMENT BLESSE

Un employé de la compagnie des Tramways, qui avait l'emploi de tenir en état les aiguilles des voies au coin des rues Derri et Craig, Joseph Lemieux, a été frappé par l'automobile portant le No 3244, appartenant à la Dominion Auto Repair Station Co., de la rue Lagacubrière Est. Blessé à la tête, Joseph Lemieux fut conduit par le constable Lavallée, du poste central, à l'hôpital Notre-Dame.

Lemieux est resté sous les soins des médecins de l'hôpital.

NOTRE-DAME DES ANGES

Noces d'argent et d'or

Demain matin, la chapelle de Notre-Dame des Anges sera témoin d'une fête particulièrement touchante.

Deux des vétérans de la congrégation des hommes de Ville-Marie, MM. Pierre Demers et Albéric Marier, célébreront, le premier ses noces de diamant et le second, ses noces d'or comme congréganistes, tandis que dix autres Messieurs feront leur première entrée dans la société.

M. l'abbé Hector Filiatrault, p.s.s., de Notre-Dame, fera l'allocution de circonstance, et le chœur de chant exécutera un joli programme musical.

Prière aux membres d'être présents et de mettre leurs insignes.

L'ASSURANCE est notre SPECIALITE. nous sommes à votre disposition pour toutes informations qui vous seraient utiles. Examen de police: gratis.

### ISIDORE CREPEAU

BUREAU D'ASSURANCE

INCENDIE, ACCIDENTS, AUTOMOBILES, GLACES, VOLEURS, ETC.

701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC.

ISIDORE CREPEAU, Gérant

Agents demandés.

MAIN 2367

200-1-D

200-1-D